ŒUVRES

DE MONSIEUR

BOINDIN,

De l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

TOME SECOND.

Contenant des Remarques ſur les ſons de la Langue, & ſur les mœurs des Romains, avec des Diſcours ſur les Tribus Romaines, & le Théâtre des Anciens.

A PARIS,

Chez PRAULT, fils, Quai de Conti, vis-à-vis la deſcente du Pont-Neuf, à la Charité.

blement les eſprits à une réforme fondée non

REMARQUES

SUR LES SONS

DE LA LANGUE.

POUR donner un bon Alphabet ; il faut connoître tous les ſons de la Langue ; & ce n'eſt pas une choſe auſſi aiſée qu'on ſe l'imagine, car il y en a pluſieurs ſur leſquels on eſt (1) partagé. Mais quoiqu'on n'en puiſſe pas dé-

(1) Il y en a quelques-uns dont la prononciation n'eſt pas bien déterminée, tels que le ſon moyen entre l'*é* fermé & l'*è* ouvert des mots *différer*, *ſuccéder*, *remédier*, qu'on pourroit marquer d'un accent perpendiculaire ; le ſon moyen entre l'*o* & l'*ou* de la premiere voyelle des diftongues *loi*, *foix*, *voix* ; & le ſon moyen entre l'*è* ouvert long & l'*à* ouvert long de la derniere voyelle des diftongues *bois*, *mois*, *noix* ; & il y en a d'autres dont la différence eſt aſſez ſenſible à l'oreille, mais qu'on ne laiſſe pas de con-

& à l'uſage inutile qu'on en fait, ex. A a *a*, E e *e*, I i *i*, &c.

terminer le nombre au juſte ; il eſt ſûr cependant que nous en avons beaucoup plus que de caractéres ; car nous n'avons au plus que vingt & une lettres, (2) & nous avons au moins quarante ſons ſimples. Je dis au moins, car outre les ſons communs à toutes les Provinces, chaque Province en a qui lui ſont (3) particuliers, & qui pourroient encore augmenter le nombre de nos voyelles & de nos conſonnes.

Toutes nos voyelles au reſte ne ſont pas de même nature. Il y en a quatre qui outre

fondre, faute de caractéres pour les diſtinguer aux yeux, comme les deux différens *a* de *classe* & *chasse* ; les deux différens *e* de *père* & *tête* ; les deux différens *o* de *côte* & *côte* ; & les deux différens *e* de *même* & *frêne*.

(2) Il n'y en a, à proprement parler, que dix-neuf qui aient des valeurs différentes ; car non ſeulement l'*i* & l'*y*, mais encore le *c*, le *k*, & le *q* ſe prononcent de la même maniere. Et il eſt aſſez ſingulier que pendant que nous n'avons pas la moitié des lettres qu'il nous faudroit pour tous les ſons de notre langue, il y en ait pluſieurs pour leſquels nous avons deux ou trois caractéres différens ; & qu'ainſi notre Alphabet péche en même tems par les deux contraires, par la diſette & par le ſuperflu.

(3) Tels que l'*i* pur nazal, & l'*ou* nazal de Normandie ; l'*é* fermé nazal, & l'*u* pur nazal de Languedoc ; le *g* guttural, & l'*r* rude & martelée de Pro-

Exemples de l'uſage propre.

les inflexions quelles reçoivent des différentes consonnes auxquelles elles s'unissent, & indépendamment de la quantité, sont par elles-mêmes susceptibles de trois différentes modifications; savoir d'une modification aiguë, d'une modification grave, & d'une modification (4) nazale; & qui font par conséquent douze voyelles différentes,

a, â, an, des mots *tache, tâche, tanche.*
è, ê, en, des mots *tette, tête, teinte.*
eu, eû, eun, des mots *jeune, jeûne, jeun.*
o, ô, on, des mots *cotte, côte, conte.*

& six autres qui ne reçoivent point ces différentes modifications, quoique susceptibles de différentes quantité; savoir *é, i, u, ou*, des mots *né, si, tu, cou*; & les deux *e* muets de

vence; & plusieurs autres sons qui sont familiers aux gens de Province, & qui ne sont point en usage à la ville ni à la cour. Et il faut bien remarquer qu'il ne s'agit point ici d'accent, ni de mauvaise prononciation, c'est-à-dire d'un son pour un autre; mais de sons propres & particuliers à ces Provinces, & inconnus à toutes les autres.

(4) Selon M. l'Abbé Dangeau, il n'y a que l'*o* qui ait ces trois modifications. Il avoue cependant qu'on lui a représenté que la voyelle *eu* les pouvoit aussi recevoir; mais il n'a osé dit-il, avancer tant de nouveauté à la fois. Et d'ailleurs cela auroit gâté l'ordre & la simétrie de sa division.

Il en faut pourtant excepter celle de l'*eu*,

fais-je, & *je fais*, qui ne ſe prononcent certainement pas de même, & qui ne ſont à proprement parler, que le ſon de la voyelle *eu*, plus ou moins affoibli, ſoit qu'il s'écrive par *e*, par *és*, ou par *ent*.

Ainſi nous avons au moins dix-huit voyelles, ſavoir douze grandes, & ſix petites; les premieres ſuſceptibles non ſeulement de différente quantité, mais encore de (5) modification aiguë, grave, & nazale; & les autres ſuſceptibles ſeulement de différente quantité.

Mais ces dernieres ont encore une propriété aſſez ſinguliére; c'eſt que des deux voyelles dont nos vraies diſtongues ſont compoſées, la premiere eſt toujours une de ces petites voyelles, comme dans *ciel*, *oui*, *nuit*; & cette propriété leur eſt ſi eſſentielle que toutes

(5) Une preuve évidente que ces grandes voyelles ſont ſuſceptibles de ces trois modifications indépendament de leur quantité, & du tems que l'on met à les prononcer; c'eſt qu'on peut faire une tenue égale ſur chacune de ces modifications, ſans ceſſer pour cela d'en ſentir la différence, comme l'a fait voir M. l'Abbé Dangeau. Il y a même des gens qui prétendent que les petites voyelles peuvent devenir nazales, & il y a en effet des Provinces où l'*é*, l'*i*, l'*u*, l'*ou* & l'*e* muet reçoivent cette modification; mais cela n'eſt pas général, comme les autres.

déſigner nos quatres différens *e*, dans les

les fois qu'on prononce dans un mot, deux voyelles de ſuite, dont la premiere ſe trouve une des grandes, on ne manque point d'en faire deux ſyllabes, comme dans *haïr*, *Goa*, *Saül*; ou bien l'on eſt obligé, pour en faire une diftongue, de convertir la premiere en une des petites, & la derniere en une des grandes, comme dans *loi*, *voix*, *noix*, qu'on prononce *lou-eſt*, *vou-ais*, *nou-as*, en changeant l'*o* qui eſt une des grandes voyelles, en *ou* (6) qui eſt une des petites, & l'*i* qui eſt une des petites, en *è*, en *é*, ou en *â*, qui ſont des grandes.

A l'égard des conſonnes on peut les diviſer, comme M. l'Abbé Dangeau; mais il faut remarquer que nous en avons plus qu'il n'en

(6) C'eſt-là un de ces ſons moyens ſur leſquels les Grammairiens ſont partagés. Ceux qui n'en jugent que par les yeux, s'imaginent que c'eſt le ſon de l'*o* qu'ils entendent. Mais ceux qui en jugent par l'oreille, s'apperçoivent bien que c'eſt un ſon plus approchant de l'*ou* que de l'*o*; & ce qui ſemble décider la queſtion en leur faveur, c'eſt la différente maniere de prononcer la diftongue *oè* du mot *poëte*, car en proſe comme on n'en fait qu'une ſyllable, c'eſt le ſon *ou* qui ſe fait ſentir, & en vers comme on en fait deux ſyllabes, c'eſt le ſon *o* qu'on prononce; & rien ne confirme mieux la propriété que nous attribuons à nos vraies diftongues, que cette double prononciation.

Et il eſt aiſé de voir par-là que nos trois ré

compte ; car il n'admet qu'une ſorte de g, & de *q*, & deux ſortes de ſons mouillés, celui des deux *ll*, & celui du *gn*, des mots *fille*, & *règne*, & cependant il eſt certain que nous avons deux ſortes de g, & de *q*, ſavoir le g mol de *gueule*, & le g dur de *guenon* ; le *q* foible de *queu vainqueur*, & le *q* fort (7) de *que* ; & trois ſortes de ſons mouillés, ſavoir celui des deux *ll*, de *paille*, celui de l'*y* grec (8) de *payen*, & celui du *gn* de régne.

(7) M. l'Abbé Dangeau croit que la différence de ces deux g & de ces deux *q*, eſt accidentelle à ces conſonnes, & que c'eſt des différentes voyelles auxquelles elles s'uniſſent, qu'elles l'empruntent ; mais la preuve qu'elle vient de leur propre fond, c'eſt qu'elles peuvent avoir l'une & l'autre de ces modifications avec la même voyelle, comme on le peut voir par l'exemple de *gueule* & *guenon*, *queu* & *que*, où l'on n'entend que le ſon de la voyelle *eu*, de quelque maniere qu'il s'écrive.

(8) M. l'Abbé Dangeau ne veut point que l'*y* de payen ſoit un ſon mouillé, & encore moins une conſonne. Il prétend au contraire que c'eſt un véritable *i*, & par conſéquent une voyelle. Mais il eſt aiſé de voir que c'eſt le ſon des deux *ll* mouillées affoibli & mal articulé ; & le reproche qu'on fait au peuple de Paris, de ſubſtituer mal à propos l'un de ces ſons à l'autre, en prononçant nonchalament *Verſaye* de *la paye*, pour *Verſailles*, de la *paille*, en eſt une bonne preuve. Et d'ailleurs les mots *paye* & *raye* à

Ainſi plus on examinera nos trois princi-

Il eſt donc certain que nous avons vingt-deux conſonnes, ſans compter l'*x*, qui ſe prononce tantôt comme *cs*, tantôt comme *gz*, & qu'on pourroit par là mettre au rang des conſonnes fortes & des conſonnes foibles. Et ces vingt-deux conſonnes ſe diviſent en ſept fortes, ſept foibles, deux nazales, deux liquides, trois mouillées, & une aſpirée qui ne ſe fait ſentir que dans un petit nombre de mots.

l'impératif, ſe prononcent bien différemment de *pays* & *Abaye*, & de *paix* & *raye* noms ſubſtantifs. Or ſi c'étoit un véritable *i* ſimple, ou un double *i* comme le veut M. l'Abbé Dangeau, il faudroit que l'*y* de *paye* & *raye* verbes, ſe prononçât de l'une de ces deux manieres, en ſe joignant ſimplement à l'*a* précédent pour le changer en *è* ouvert, comme dans *paix* & *raye* ſubſtantifs, ou en ſe partageant entre l'*a*, pour le convertir en *é* fermé, & en faiſant entendre diſtinctement le ſecond *i* ſuivi de l'*s*, ou de l'*e* muet, comme dans *pays*, *abaye*, qu'on prononce *pé-is*, *abé-ie*.

Vingt-deux Conſonnes,

Sept foibles.	Sept fortes.
b, de *benir.*	*p*, de *peſant.*
d, de *devis.*	*t*, de *tenir.*
g, de *gueule.*	*g*, de *guenon.*

j, de *jeton.*	*ch*, de *cheval.*
q, de *quête.*	*q*, de *qué.*
v, de *venir.*	*f*, de *fenoual.*
z, de *zele.*	*ſ*, de *ſemer.*

Deux Nazales.	*Deux Liquides.*
m, de *mener.*	*l*, de *leçon.*
n, de *nemours.*	*r*, de *retour.*

Trois Mouillés.

ll, de *paille*; *y*, de *payen*; *gn*, de *règne.*
l'*h*, aſpirée de *héros.*

Et la double conſonne *x*, qui eſt forte & foible, & ſe prononce comme *es*, dans *alexandre*, & comme *gz*, dans *exil.*

Mais comme toutes ces conſonnes auſſi-bien que toutes les voyelles s'employent ſouvent les unes pour les autres; qu'il n'y en a pas une ſeule qui ne ſoit inutile en certains cas; & qu'on en aſſemble quelquefois juſqu'à cinq ou ſix, pour déſigner un ſon ſimple (9).

(9) Outre les combinaiſons impropres, mais néceſſaires, faute de caracteres propres pour déſigner les ſons ſimples *eu*, *ou*, *ch*, *gn*, *ll*; il y en a un grand nombre d'autres employées ſans néceſſité, pour des ſons ſimples qui ont des caracteres propres, comme *ai* pour l'*é* fermé dans *j'ai*, pour l'*è* ouvert bref dans

miere claſſe, peuvent devenir nazales pour-

Il eſt bon de donner une table de toutes les manieres dont chacun de ces ſons s'écrit, pour faire voir combien le langage des yeux eſt différent de celui de l'oreille, & combien il ſeroit néceſſaire de rétablir l'accord qui étoit autrefois entre eux. Et il ne ſeroit pas même inutile d'y joindre une table de nos vraies diftongues, pour apprendre à les diſtinguer de celles qui ne ſont qu'occulaires (10).

vrai, pour l'*é* ouvert long dans *glaive*, & pour l'*e* muet dans *faiſant*; *ei* pour l'*è* ouvert bref dans *peine*, & pour l'*é* ouvert long dans *reine*; l'*oi* pour l'*è* ouvert bref dans *étoit*, & pour l'*é* ouvert long dans *paroît*; l'*au* pour l'*o* bref dans *Paul*, & pour l'*o* long dans *chaud*, & *enfin* l'*aient* & l'*oient* pour l'*é* ouvert long dans le pluriel des verbes.

(10) Ce ſont ces combinaiſons impropres & inutiles, puiſqu'elles ne ſervent qu'à déſigner des ſons ſimples qui ont des caracteres propres, qu'on appelle fauſſes diftongues ou diftongues oculaires; & comme on les pourroit confondre avec les vraies diftongues qui font entendre diſtinctement deux ſons différens dans la même ſyllabe; il ſeroit bon pour les diſtinguer aux yeux, de lier enſemble les voyelles dont les premieres ſont compoſées pour faire connoître qu'elles ne déſignent qu'un ſeul ſon; & de ſéparer les voyelles dernieres, pour faire connoître qu'elles déſignent deux ſons différens, comme dans *ia*, *iá*, *iâ*; *iè*, *ié*; *iẽ*, *ié*, *ieu*, *ieû*; *iò*, *ió*, *iõ*; *iou*; *oua*, *oué*, *ouẽ*; *ouè*, *ouê*, *ouẽ*;

oui, *ouï*, *ouï* ; *uè*, *uë*, *ue* ; *ui*, *uï*, *uï*, *aï*, dans les mots *fiacre*, *diable*, *diantre*, *ciel*, *bias*, *rien*, *pied*, *lieu*, *cieux*, *loi*, *fois*, *foin*, *viol*, *piautre*, *pion*, *piou piou*, *boëte*, *moëlle*, *seau*, *meun*, *bois*, *meis*, *noix*, *couvre*, *équarreur*, *quantum*, *quoi*, *houais*, *loin*, *marsouin*, *oui*, *ouen*, *écuelle*, *équêtre*, *lui*, *quinquagésime*, *aveiu*, &c. où l'on entend distinctement deux sons au lieu qu'on n'en entend qu'un seul dans *j'ai*, *vrai*, *glaive*, *peine*, *reine*, *etoit*, *paroit*, *paul*, *chaud*, *beau*, *œil*, *vaut*, *saoul*, &c.

TABLE GENERALE,

Des différentes manières, dont chaque ſon ſimple s'écrit ſuivant l'uſage.

a *bref*,	â *long*,	ã *nazal*.
a, dame.	*a*, ame.	*an*, ban,
ab, abbé.	*â*, âtre.	*anc*, franc.
ac, acqueſt.	*aa*, aage.	*and*, grand.
ad, Admiral.	*ac*, cacque,	*ang*, rang.
ae, Maeſtric.	*af*, raffle.	*am*, dam.
af, affaire.	*ai*, vaille.	*amp*, camp.
ag, Magdeleine.	*am*, damne.	*ans*, ſans.
ah, ah, ah!	*an*, Anne.	*ant*, tant.
ai, bail.	*aps*, draps.	*aen*, Caen.
al, aller.	*aqs*, laqs.	*aon*, Paon.
am, enflammer.	*ar*, barre.	*ean*, Jean.
an, canne.	*as*, bas.	*en*, enten.
ap, Baptéme.	*aſt*, baſt.	*end*, rend.
ar, arreſt.	*ea*, jeane.	*ens*, ſens.
as, aſſez.	*is*, bois.	*ent*, cent.
at, attaque.	*ids*, poids.	*em*, tempe.
ea, Jeanot.	*ix*, noix.	*emp*, exempter.
em, femme.	*e*, poële.	*emps*, temps.
act, contract.	*az*, raz.	*empt*, exempt.
ach, almanach.	*achs*, almanachs.	*empts*, exempts.

ne ſont jamais de ſyllabe avec elles, comme

è bref,	*ê long,*	*ẽ nazal.*
e, mere.	*é*, zele.	*en*, rien.
eb, debte.	*ê*, tete.	*end*, tiend.
ec, ject.	*ects*, reſpects.	*ens*, biens.
ef, effet.	*eds*, décedś.	*ent*, vient.
eg, Compiegne.	*ef*, greffe.	*ein*, ſein.
eh, eh, eh.	*egs*, legs.	*einc*, ceinct.
ei, Seine.	*eps*, ceps.	*eing*, ſeing.
el, belle.	*es*, tu es.	*eim*, Rheims.
em, gemme.	*eſt*, il eſt.	*eins*, reins.
en, Rennes.	*ets*, mets.	*eint*, feint.
ep, ſept.	*ex*, gex.	*aim*, faim.
er, erreur.	*ez*, uſez.	*ain*, vain.
es, eſſai.	*ai*, glaive.	*ainc*, ſainct.
et, net.	*aí*, naître.	*aint*, maint.
ai, vrai.	*ais*, caiſſe.	*im*, impie.
aic, frere laic.	*aix*, faix.	*in*, Vin.
aid, laid.	*aies*, hayes.	*inc*, inſtinct.
ait, fait.	*aient*, Verbe.	*ing*, vingt.
oid, froid.	*ois, t*, paroit, t.	*inq*, cinq cent.
oict, toict.	*oient*, étoient.	*ym*, Nymphe.
oigt, doigt.	*is, ix*, fois, loix.	*yn*, Lynx.

o bref,	*ô long,*	*õ nazal.*
o, coco.	*o*, pole.	*on*, blaſon.
ô, nôtre.	*ô*, dôme.	*aon*, thaon.
ob, robbe.	*ao*, ſaone.	*eon*, pigeon.
oc, occaſion.	*eo*, geole.	*onc*, jonc.
od, godde.	*oo*, roole.	*ond*, rond.
of, coffre.	*oſ*, doſſier.	*ong*, long.
og, cognoitre.	*au*, autre.	*hon*, honte.

o *bref*,	ô *long*,	õ *nazal.*
o'h, oh, oh !	*aud*, chaud.	*om*, tombe.
oi, oignon.	*aul*, aulne.	*omb*, plomb.
ol, folle.	*ault*, fault.	*omp*, compte.
om, pomme.	*auf*, gaufre.	*ompt*, prompt.
on, bonne.	*auſ*, gauſſe.	*ont*, pont.
op, nopce.	*eau*, beauté.	*onts*, joncs.
oq, coq-d'Inde.	*eaux*, les eaux.	*onds*, fonds.
or, corriger.	*haut*, hautbois.	*ongs*, longs.
os, boſſe.	*aulx*, faulx.	*omps*, corromps.
ot, cotte.	*aux*, aux.	*ombs*, plombs.
au, Paul.	*auds*, chauds.	*aons*, taons.
aud, Eſcaud.	*oſt*, tantoſt.	*um*, factum.
eau, beau.	*ots*, ſots.	*un*, Dunkerque.

eu *bref*,	eû *long*,	eû *nazal.*
eu, feu.	*eû*, jeûne.	*eun*, jeun.
euf, neuf.	*eus*, meuſnier.	*un*, brun.
heu, heure.	*eux*, jeux.	*unc*, deffunct.
eur, Monſieur.	*euds*, nœuds.	*ung*, flung.
eus, tu peus.	*eufs*, neufs.	*hum*, humble.
eut, il peut.	*eurs*, Meſſieurs.	*uns*, les uns.
eux, je peux.	*œuds*, nœuds.	*ungs*, les hungs.
ei, accueil.	*œufs*, œufs.	*uncts*, deffuncts.
œi, œil.	*œux*, vœux.	*unt*, deffunt.
uei, orgueil.	*eue*, queue.	*unts*, deffunts.
œu, vœu.	*eues*, lieues.	*eunz*, belzeunz.
œul, nœud	*eulx*, ayeulx.	*ums*, parfums.
œuf, œuf.	*eur*, porteur d'eau.	

e muet,	*e muet*,	*é muet.*
e, je fais.	*es*, tu dires.	*ai*, faisant.
eb, debvoir.	*ent*, ils disent.	*om*, incommode.
el, apeller.	*ep*, sepmer.	*a*, Normandre.
en, emmener.	*et*, jetton.	*e*, final, vie.
es, feller.	*e*, cigue.	*e*, medial, fécler.

é	i	u	ou.
é, bonté.	*i*, ici.	*u*, tu.	*ou*, cou.
e, dirai-je.	*ic*, delict.	*ub*, aub.	*oi*, voire.
ed, pied.	*id*, nid.	*uc*, sucer.	*ob*, doute.
ée, fée.	*ie*, prierai.	*ud*, sud.	*oue*, bouteille.
et, clef.	*ie*, jauvenie.	*ue*, nuement.	*oul*, cloaque.
éb, ch!	*ir*, hiver.	*uf*, truffe.	*oue*, jouerai
er, terre.	*il*, gril.	*ug*, suggerer.	*ouf*, rougir.
el, fiere.	*in*, lippe.	*ue*, heureux.	*ouc*, heureux.
em, diadême.	*ipt*, escript.	*ul*, cul de sac.	*oul*, verroul.
er, ecrire.	*ir*, tirer.	*um*, lippe.	*oul*, poulie.
ed, pieds.	*is*, ris.	*un*, brun.	*oux*, poux.
ef, clefs.	*is*, lis.	*ur*, murs.	*oup*, coup.
es, les.	*is*, vis,	*ut*, tut.	*ous*, vous.
ai, fait.	*ix*, larme.	*ut*, lut.	*out*, tout
e, aigre.	*ic*, lit.	*ux*, flux.	*oux*, roux.
a, œconome.	*ic*, vies.	*u*, veu.	*ol*, fol.
ai, françois.	*ient*, lisent.	*ut*, il eut.	*ouf*, mois.
ait, il faut.	*ie*, lire.	*us*, tu eus.	*oul*, loyal.
es, les.	*y*, yvre.	*ue*, vues.	*o*, écrivoire.
ent, ficent.	*y*, abysme.	*uent*, ils tuent.	*oient*, jouent.

On voit par cette table, qu'il n'y a point de conſonne qui n'entre dans les différentes manieres dont chacune de nos voyelles s'écrit; qu'il n'y a preſque point de mots où il

ne faille faire grace à quelque voyelle, ou à quelque conſonne; & qu'il y en a même pluſieurs dont, à la rigueur, on ne prononce pas une ſeule lettre.

Ainſi l'on peut aſſurer que ce n'eſt point par principes que les enfans apprennent à lire, mais ſeulement par routine, & que les perſonnes raiſonnables y ſeroient elles-mêmes bien embarraſſées, ſi elles n'étoient ſoutenues par l'uſage, & guidées par le ſens.

Au reſte, comme les principaux deffauts de notre ortografe, conſiſtent dans l'abus des lettres inutiles, dans les différentes fonctions de celles qui ſe prononcent, & dans le mauvais uſage de leurs combinaiſons; on pourroit, en attendant une plus grande réforme, uſer de nos différens accents, pour ſuppléer au nombre de nos voyelles; choiſir des caractéres d'une forme particuliére, pour les lettres qui ne ſe prononcent pas; & lier enſemble celles qui ne ſe prononcent point ſéparément, & qui ne ſervent qu'à en déſigner une autre.

Par ce moyen, on pourroit, ſans changer en apparence notre ortografe, pour ne point révolter ſes partiſans, en applanir cependant les plus grandes difficultés en faveur des enfans, & des étrangers; & diſpoſer inſenſi-

blement les esprits à une réforme fondée non seulement sur la raison, puisqu'il est naturel d'écrire comme on parle; mais encore sur l'ancien usage, puisqu'on écrivoit d'abord comme on prononçoit; & même sur l'usage présent, puisque notre ortografe tend d'elle-même à se réformer, & se réforme en effet tous les jours, malgré tout ce qu'on fait pour l'en empêcher.

MOYENS

De remédier à tous les inconvéniens de l'ancienne Ortografe, & d'en conserver en même tems tous les avantages.

COMME tous les défauts de notre ortografe se peuvent réduire à trois points; savoir à l'embarras des lettres inutiles, aux différentes fonctions de celles qui se prononcent, & à l'abus d'en assembler jusqu'à cinq ou six, pour désigner un seul son; on pourroit y remédier par trois principes bien simples. Il suffiroit pour cela,

1°. De déterminer les différentes formes de caracteres qui sont en usage pour la même lettre, à l'usage propre, à l'usage impropre, &

au milieu & à la fin des mots, comme dans

& à l'uſage inutile qu'on en fait, ex. A a *a*, E e *e*, I i *i*, &c.

2°. D'unir enſemble par un trait de liaiſon, celles qu'on employe improprement, & que l'on joint enſemble pour en déſigner une autre toute différente, *ai, ei, oi, au, eu ou.*

3°. D'uſer des accents de nos différens *é*, pour les combinaiſons impropres qui les repréſentent, j'*ai*, *vrai*, *glâive*; *peine*; *Reîne*; *étoit*, *paroît*.

En ſuivant exactement ces trois principes, il ne reſteroit plus dans notre ortografe, aucun équivoque pour les enfans, pour les étrangers, ni pour la poſtérité; & comme on n'introduiroit aucun nouveau caractere, & qu'on n'en ſuprimeroit aucun de ceux qui ſont en uſage; on peut dire que cette maniere d'imprimer auroit tous les avantages de l'ancienne & de la nouvelle ortografe; & qu'au pis-aller, elle laiſſeroit les choſes ſur le même pied, pour ceux qui n'y feroient pas attention, ou qui n'y voudroient point avoir d'égard.

Premiere Régle. Formes différentes des mêmes lettres, pour leur uſage propre, impropre, & inutile.

A a *a*, E e *e*, I i *i*, O o *o*, U u *u*. &c.

rence entre le ſon de l'*i* pur de ſoutien

Exemples de l'uſage propre.

Lais, Emaus, Zoile, Antinous, Créuſe.

Exemples de l'uſage impropre.

Mais, émaux, toile, nous, creuſe.

Exemples de l'uſage inutile.

Saone, veu, gaigne, paon, vuide.

Seconde Régle. Liaiſon des combinaiſons impropres, employées pour déſigner un ſon ſinple. *Ex. ai, ei, oi, au, eu, ou, eau, aou, oeu, aient, oient.*

Troiſiéme Régle. Uſage des accents de nos différens *é*, pour les combinaiſons impropres qui les repréſentent. *Ex. j'ai, vrai, glaive, faiſant; peine, Reine; étoit, paroît.*

Combinaiſons impropres mais néceſſaires faute de caractéres pour déſigner les ſons ſimples, *eu, ou, en, en, in, on, un, ch, ll, gn*, des mots *feu, trou, ban, rien, fin, bon, brun, cher, fille, régne.*

On joint dans les combinaiſons de ces ſons ſimples, pluſieurs autres lettres, comme *oeu, aou, aen, aon, ain, ein, eun*, &c. Mais comme elles n'y ſont pas néceſſaires, on peut les en dégager, en leur donnant la forme de l'uſage inutile, comme à l'*a* & à l'*l* du mot SAOUL; à l'*i* & à l'*l* de VEROUIL.

Il en faut pourtant excepter celle de l'*e*, que l'on employe quelquefois pour *an*, comme dans *entent*, *inconvenient*; & quelquefois pour *in*, comme dans *rien*, *biens*, *vient*. Encore en pourroit on déterminer la prononciation, en uſant dans ce dernier cas, de l'accent de l'*è* ouvert, *rien*, *biens*, *vient*; d'autant que c'eſt plûtôt le ſon de l'*è* ouvert que celui de l'*i* pur, qui ſe fait ſentir dans cette voyelle nazale, ſoit qu'elle s'écrive par *en*, par *ein*, par *ain*, ou ſeulement par *in*, ou *yn*; car cette voyelle nazale s'écrit de toutes ces différentes manieres, & ne ſe prononce point cependant différemment dans les mots *rien*, *ſein*, *ſain*, *fin*, *lynx*, &c.

En général, tous les uſages impropres ſe réduiſent,

1°. A celui de chaque lettre, ſoit conſonne ou voyelle; employée ſeule & ſéparément, pour déſigner un autre ſon que celui qui lui eſt propre.

2°. Aux combinaiſons de pluſieurs lettres, voyelles ou conſonnes, pour déſigner un ſon ſimple, ſoit qu'il ait un caractére qui lui ſoit propre, ou qu'il n'en ait pas.

3°. Aux mêmes combinaiſons de lettres pour déſigner pluſieurs ſons ſimples différens, comme celle de l'*ai*, qui ſert également à

déſigner nos quatres différens *e*, dans les mots *j'ai*, *vrai*, *glaîve*, *faiſant*. &c.

Dans le premier cas, l'uſage du caractére impropre ſuffit pour en déterminer la prononciation dans la plûpart des mots; & il n'y a guères que l'uſage de l'*i*, impropre après l'*o*, dans les diſtongues *loi*, *fois*, *voix*; *bois*, *mois*, *noix*, &c. qui ait beſoin du ſecours des accents pour être déterminé au ſon de l'*è*, ouvert bref de l'*è* ouvert long, ou de l'*a* ouvert long; car l'*o* de ces diſtongues ſe prononce toujours comme *ou*; auſſi bien que l'*u* impropre des mots *équateur*, *alguaſil*, *quinquagéſime*, &c.

Dans le ſecond cas, il faut non ſeulement uſer des caractéres impropres, mais encore les unir enſemble par un trait de liaiſon, pour faire connoître que leur combinaiſon ne déſigne qu'un ſon ſimple, comme *eu*, *ou*, *au*, *ai*, *ei*, *oi*, *oient*, &c.

Et dans le troiſiéme cas, c'eſt-à-dire lorſque la même combinaiſon de caractéres impropres liés enſemble, peut déſigner pluſieurs ſons ſimples différents, comme *ai*, *ei*, *oi*, des mots *j'ai*, *vrai*, *glaîve*; *peine*, *Reine*, *étoit*, *paroît*, &c. Il faut néceſſairement avoir recours a l'uſage des accents, pour en déterminer la prononciation.

Et il eſt aiſé de voir par-là que nos trois régles du caractére propre, impropre, & inutile, de la liaiſon des combinaiſons impropres, & de l'uſage de nos accents, ſuffiſent pour remédier à tous les défauts de notre ortografe.

Mais pour empêcher ce mêlange de caractéres de produire un mauvais effet, il faut qu'ils ſoient tous de même corps & de même œil; c'eſt-à-dire que le capital ne ſoit pas plus haut que le bas de caſſe, & que l'italique ſoit redreſſé & auſſi nourri que le romain; de maniere que ces trois ſortes de caractéres ne différent que par leur forme.

On objectera peut être qu'on ſe priveroit par-là de l'uſage du capital pour les titres & les lettres initiales; & de l'italique, pour les citations inſérées dans le texte. Mais je réponds qu'au lieu d'un caractére particulier pour chacun de ces cas, on en auroit trois eſpéces différentes, puiſqu'il ſuffiroit dans le premier cas, de donner plus de grandeur à nos trois formes de caractéres, & dans l'autre de le pancher comme l'italique. Et par-là on auroit encore l'avantage de pouvoir diſtinguer l'uſage propre, impropre, & inutile, dans les titres, les lettres initiales, & les citations, comme dans le texte.

Ainſi plus on examinera nos trois principes, plus on les trouvera ſuffiſans pour remédier à tous les inconvénients de notre ortografe, quiqu'il y ait des difficulté qui ſemblent d'abord y réſiſter, comme la prononciation de la diftongue *oi*, ſur tout lorſqu'elle eſt ſuivie d'une *s*, ou d'un *x*, ou qu'elle eſt formée par un *y*, qui fait en même tems l'office de l'*i* & celui de l'*y* mouillé, comme dans *noyer*, *moyen*, *royaume*. Mais on verra dans une diſſertation plus étendue ſur ce ſujet, que malgré cette prétendue réſiſtance, il n'eſt pas impoſſible de les réduire à nos trois principes.

Nous nous contenterons, en attendant, de remarquer que de toutes nos lettres, il n'y a que l'*j* & l'*v* conſonnes, qui n'aient point eû encore le tems de ſe corrompre, & qui n'aient point d'uſage impropre, ni inutile.

OBSERVATIONS.

Sur quelques Voyelles & quelques Conſonnes échappées à M. l'Abbé Dangeau.

TOUS les Grammairiens conviennent qu'il y a plus de ſons dans notre langue, que nous n'avons de caractéres pour les déſigner. Mais quand il s'agit d'en déterminer le nombre, c'eſt à qui s'écartera le moins de l'uſage établi; & ceux qui en comptent le plus, n'en comptent point encore aſſez.

M. l'Abbé Dangeau, par exemple, eſt dans le cas, croyant avoir beaucoup fait, d'admettre juſqu'à quinze voyelles, c'eſt-à-dire trois fois plus qu'on n'en compte ordinairement; il ſonge auſſi auſſi-tôt à ſe raprocher du nombre ordinaire, en les diviſant par cinq, c'eſt-à dire en partageant ces quinze voyelles, en cinq latines *a*, *é*, *i*, *ou*, cinq françoiſes *ou*, *eu*, *au*, *è* ouvert, & *e* muet, & cinq nazales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*.

Mais par malheur ſon calcul ne fauroit s'accorder avec cette diviſion, ni avec l'uſage. Car ſi les voyelles *é*, *i*, *u*, de la pre-

miere classe, peuvent devenir nazales pourquoi les voyelles *è* & *eu* de la seconde, ne pourroient-elles pas recevoir cette modification?

Ces deux dernieres voyelles en sont du moins aussi susceptibles que les trois autres; & il est si vrai qu'elles la peuvent recevoir, que M. l'Abbé Dangeau avoue lui-même dans la suite, que l'*o* n'est point le son de l'*é* fermé, ni celui de l'*i* pur, qui se fait sentir dans les deux voyelles nazales *en* & *in*, soit qu'elles s'écrivent par *en* comme dans *bien*; par *ein*, comme dans *sein*; par *ain*, comme dans *pain*; ou seulement par *in*, comme dans *vin*.

Il est vrai que pour sauver l'honneur de sa division, il en excepte l'*in* du commencement des mots, lorsque cette particule est négative, comme dans *ingrat*, *indocile*; mais il est encore obligé de se démentir sur sa derniere voyelle nazale *un*, qu'il convient être plûtôt le son de l'*eu*, devenu nazal, que celui de l'*u* pur.

D'ailleurs si l'*o*, outre sa modification nazale, en peut encore avoir deux autres, savoir celle qu'il a dans *cote*, & celle qu'il a dans *côte*; pourquoi l'*a* l'*é* & l'*eu*, n'auront-ils pas le même privilége? car il est sûr qu'ils en

en ſont également ſuſceptibles ; & l'uſage nous en fournit du moins autant d'exemples que de l'*o*, comme on le peut voir par les mots de *pate*, *pâte*, *pante* ; *Rennes*, *Reine*, *Reins* ; *jeune jeûne* ; *jeun*.

Il eſt donc certain qu'il y a plus de voyelles que n'en compte M. l'Abbé Dangeau, & que pour en déterminer au juſte le nombre, il faut les diviſer autrement qu'il n'a fait.

Mais pour cela, il faut obſerver qu'outre les différentes infléxions que le ſon de chaque voyelle peut recevoir des différentes conſonnes auxquelles elle s'uniſſent, il y a des voyelles qui ont par elles-mêmes aſſez de force pour ſoutenir différentes modifications, ſans ceſſer d'être des ſons ſimples, comme les quatre grandes voyelles *a*, *è*, *eu*, *o* ; & d'autres dont le ſon eſt trop foible & trop délié, pour être ſuſceptibles de ces différentes modifications, comme les cinq petites voyelles *é*, *i*, *u*, *ou*, & *e* muet.

Ainſi les voyelles ſe peuvent diviſer en fortes & en foibles, auſſi bien que les conſonnes.

Les grandes voyelles ſont ſuſceptibles chacune de trois différentes modifications ; ſavoir d'une modification aiguë & fermée, d'une modification grave & ouverte, & d'une

modification sourde & nazale, *a*, *à*, *an*; *è*, *é*, *ei*; *eu*, *œu*; *o*, *ô*, *on*; & cela indépendamment de leur quantité, & du tems qu'on peut mettre à les prononcer; car on peut faire une tenue égale sur chacune de ces trois modifications, sans cesser pour cela d'y sentir la différence, & ce sont par conséquent douze sons différents, qui joints aux cinq autres, font au moins dix-sept voyelles.

Je dis au moins, car il y a des gens qui prétendent que les cinq petites voyelles peuvent aussi devenir nazales; & c'est un fait que je ne veux point contester. La chose n'est peut-être pas physiquement impossible. Mais il est sûr qu'elle n'est point en usage dans notre langue; & l'on en peut donner plusieurs raisons.

1°. Le son de ces petites voyelles est si foible & si sourd qu'il cesseroit d'être sensible en devenant nazal. Ainsi ce seroit prendre une peine inutile, de leur vouloir donner cette modification.

2°. Il faudroit pour cela, froncer le nez d'une maniere rude & désagréable; & notre langue n'admet point de telle opération; car elle est sur-tout ennemie de la rudesse. Et c'est ce qui fait aussi qu'il y a des voyelles qui ne s'unissent point à certaines consonnes, & qui

ne ſont jamais de ſyllabe avec elles, comme nous le ferons voir en parlant des conſonnes.

Mais ce qui achéve d'établir la différence des voyelles fortes & des voyelles foibles, c'eſt une propriété des diftongues aſſez ſingulières & aſſez curieuſes. Une diftongue, comme on ſait, n'eſt autre choſe que l'union de deux ſons dans une même ſyllabe. Or telle eſt la propriété de nos diftongues que le premier de ces deux ſons doit être néceſſairement une des petites voyelles; & cette propriété leur eſt ſi eſſentielle, que lorſqu'il ſe rencontre dans un mot deux ſons de ſuite, dont le premier eſt une des grandes voyelles, & le ſecond d'une des petites, on en fait toujours deux ſyllabes, comme dans les mots *haïr*, *Goth*, *Saül*; ou bien l'on eſt obligé pour en faire une diftongue, de convertir la voyelle forte en une des foibles, & la voyelle foible en une des fortes, comme dans les mots *foi*, *loi*, *bois*, *pois*; qu'on prononce *fouet*, *louet*, *bouas*, *pouas*, en changeant l'*o* qui eſt une des grandes voyelles, en *ou* qui eſt une des petites, & l'*i* qui eſt une des petites en *et* ou en *as* qui ſont des grandes.

C'eſt pourtant ce que perſonne n'avoit encore remarqué; & il y a trois choſes en cela

qui me ſurprennent. La premiere eſt que M. l'Abbé Dangeau ait trouvé les trois modifications de l'*o* aſſez ſenſibles pour en faire trois différentes voyelles ; & qu'il ne ſe ſoit pas apperçu que l'*a*, l'*è*, & l'*eu* en étoient également ſuſceptibles, & devoient auſſi par conſéquent faire chacun trois voyelles.

La ſeconde, qu'ayant fait la découverte des conſonnes foibles & des conſonnes fortes, dont la différence eſt aſſez délicate, il n'ait point fait celle des grandes & des petites voyelles, dont la différence eſt bien plus ſenſible.

Et la troiſiéme, que ſes remarques ſur la converſion des conſonnes fortes & des conſonnes foibles, ne l'ayent pas conduit à reconnoître celle des grandes & des petites voyelles dans nos diftongues.

Mais il eſt aſſez ordinaire en établiſſant de nouveaux principes, de n'en pas appercevoir toutes les conſéquences, ou de ne les point ſuivre juſqu'au bout ; & nous en avons encore une preuve au ſujet des conſonnes.

M. l'Abbé Dangeau n'en compte que dix-neuf, entre leſquelles il n'en admet que ſix fortes, ſix foibles, & deux mouillées ; & cependant il eſt certain que nous en avons vingt-deux ; & que de ces vingt-deux, il y

en a ſept foibles, ſept fortes, & trois mouillées. Ainſi ce ſont trois conſonnes, ſavoir une forte, une foible, & une mouillée qui ont échappé à ce ſavant Grammairien. Et ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'il n'a fait cette obmiſſion, que pour n'avoir pas porté aſſez loin ſa diſtinction des conſonnes fortes & des conſonnes foibles, & pour n'en avoir fait l'application qu'à celles pour leſquelles nous avons des caractéres différens, ſans s'appercevoir qu'il y en a pluſieurs qui s'écrivent avec les mêmes caractéres, & qui ne laiſſent pas d'être des conſonnes différentes, comme le *g* mol & le *g* dur, le *q* foible & le *q* fort.

En effet, conſidérant que la premiere conſonne de *guenon* s'écrit avec un *g* & un *u*, comme celle de *gueule*, & que le *q* fort de la particule *que*, ne s'écrit point autrement que le *q* foible du mot *queûe*; il a crû n'en devoir pas faire deux conſonnes, & s'eſt contenté d'oppoſer en général le *g* au *k*, ſans diſtinguer en particulier le *g* mol du *g* dur, ni le *q* fort du *q* foible; & ce qui a achevé de lui faire confondre ces conſonnes, eſt une choſe qui lui en auroit dû faire connoître la différence, ſavoir la propriété qu'elles ont de ne s'unir qu'à certaines voyelles.

Ne ſe trouvant point de ſyllabe dans no-

tre langue où ces deux consonnes se prononcent d'une maniere foible & molle avec les six grandes voyelles *a*, *à*, *an*; *o*, *ô*, *on*, & la petite voyelle *ou*; ni d'une maniére forte & dure avec les trois petites voyelles *é*, *i*, *u*, & les cinq grandes *è*, *ê*, *en*, *eû*, *eun*; ou ce qui revient au même, le *g* & le *q* étant toujours forts & durs avec les premieres de ces voyelles, & toujours foibles & mols avec les dernieres; M. l'Abbé Dangeau a crû que cette différence ne venoit point de la nature de ces consonnes, que c'étoit les voyelles qui leur communiquoient cette molleſſe ou cette dureté; & que cette propriété devoit être miſe par conſéquent ſur le compte des voyelles.

Mais trois choſes devoient le convaincre du contraire. 1°. Toutes les voyelles s'uniſſent indifféremment avec les autres conſonnes, ſans leur communiquer rien de ſemblable ni d'approchant. 2°. Le *g* & le *q* ſont tantôt foibles & tantôt forts avec la même voyelle *eu*, comme on le peut voir par l'exemple de *gueule*, & *guenon*, *queu*, *cueillir*, *vainqueur*, qu'*heureux eſt celui qui*, &c. & *que*. Ainſi l'on ne ſauroit dire que ce ſoit les différentes voyelles qui leur communiquent cette propriété. 3°. Si le *g* & le *q* ne ſe prononcent

pas également de ces deux manieres avec les autres voyelles, ce n'eſt pas que la choſe ſoit abſolument impoſſible. C'eſt qu'il faudroit faire pour l'une, une opération de la gorge qui ſeroit trop rude, & pour l'autre un mouvement de la langue qui approcheroit trop du graſſayement, & dont l'exécution ſeroit également pénible & déſagréable. Et il en eſt de ces prononciations difficiles, comme de la modification nazale des petites voyelles qui n'eſt point en uſage, à cauſe du froncement de nez dont nous avons parlé.

Ainſi la dureté & la moleſſe de ces deux conſonnes, n'eſt point une différence qui leur ſoit accidentelle, & qu'elles empruntent des voyelles. C'eſt une propriété qui leur eſt eſſentielle, & qui vient de leur propre fond. M. l'Abbé Dangeau devoit donc ſuivant ſes principes, en faire quatre différentes conſonnes; & s'il ne l'a pas fait, c'eſt qu'il n'en a pas ſuivi les conſéquences juſqu'au bout.

On en peut dire autant du mouillé foible, dont il n'a point parlé; & c'eſt la troiſiéme conſonne qui lui eſt échappée.

En parlant des ſons mouillés qui ſont en uſage dans notre langue, il n'en compte que deux, ſavoir celui des deux *ll* mouillées, qui ſe prononce d'une maniére ferme & appuyée

au milieu & à la fin des mots, comme dans *œillet*, *ſoleil*, *péril*; & celui du *gn* de *mignon*, *régne*, qu'il ſe contente de nommer une *n* mouillée, & que j'aimerois mieux appeller un mouillé nazal. Mais il eſt certain qu'il y en a un troiſiéme, ſavoir celui de l'*y* des mots *ayeul*, *payen*, qui ſe prononce d'une maniére lâche & molle, & qu'on reproche au peuple de Paris, de ſubſtituer mal à propos à celui des deux *ll* mouillées, en prononçant nonchalament *Verſayes*, *de la paye*, pour *Verſailles*, de *la paille*.

Cette ſeule obſervation ſuffiroit pour faire connoître que le ſon de l'*y* en cette occaſion, n'eſt autre choſe que la prononciation affoiblie des deux *ll* mouillées, & par conſéquent un mouillé foible. Cependant M. l'Abbé Dangeau ne veut point que ce ſoit un ſon mouillé, ni par conſéquent une conſonne. Il prétend au contraire que c'eſt une vraie voyelle, ſavoir un *i* ſimple dans certains mots, comme dans *ayeul*, *payen*, & dans d'autres, un double *i* qui ſe partage entre la voyelle précédente pour en changer le ſon, & la voyelle ſuivante pour en faire une diftongue, comme dans *payer*, *rayer*, qu'on prononce ſelon lui, *pai-i-er*, *rai-i-er*.

Mais premiérement il y a bien de la diffé-

rence entre le ſon de l'*i* pur de ſou*tien* gra*cieux*, & celui de l'*y* de *payen*, *Bayeux*; & ce ſeroit néanmoins dans ces mots où l'*y* ne ſe partage point entre la voyelle précédente & la ſuivante, que le ſon de l'*i* devroit ſe faire le mieux ſentir.

Secondement, dans les mots où l'*y* tient lieu de deux *i*, dont l'un s'unit à la voyelle précédente pour en changer le ſon, & l'autre ſe joint à la voyelle ſuivante; ce dernier *i* n'en ſauroit faire une diſtongue, lorſque cette voyelle n'eſt qu'un *e* muet, comme dans *paye*, *raye*, à l'impératif; & il faut néceſſairement alors que cette ſeconde partie de l'*y*, diſparoiſſe entiérement, ou qu'elle s'y faſſe ſentir comme un *i*, ou qu'elle ſe prononce d'une maniere foible mouillée. Mais ſi cette ſeconde partie de l'*y* diſparoiſſoit entiérement, en ce cas on prononceroit les verbes *paye* & *raye*, comme *paix* & *raie* ſubſtantif; & ſi elle s'y faiſoit ſentir comme un *i*, on prononceroit le mot de *paye*, comme celui de *pays*, & la *baye* d'Hudſon comme l'*Abaye* ſaint Denis; & il s'enſuit par conſéquent que dans ces mots & les autres ſemblables, cette ſeconde partie de l'*y* ou l'*y* entier, n'eſt autre choſe qu'un ſon mouillé, &

me, où il eſt ſuivi d'une autre conſonne que

le ſon des deux *ll* mouillées affoibli, c'eſt-à-dire un mouillé foible.

Troiſiémement, ſi ce n'étoit pas un ſon mouillé, il y auroit des mots où l'on prononceroit juſqu'à cinq voyelles de ſuite ſans aucune conſonne, comme à l'imparfait des verbes *fuir* & *eſſuyer*, *vous fuyiez*, *vous eſſuyiez*, qu'il faudroit ſur ce pied là prononcer avec trois *i* de ſuite, *vous fui-i-iez*, *vous eſſui-i-iez*; au-lieu qu'en y inſérant un *y* mouillé, il n'y reſte plus que deux *i*, & ces deux *i* alors ſont ſéparés par le mouillé foible, comme ils le ſont par le mouillé fort dans *Billi*, & par le mouillé nazal dans *Iſigni*.

En voilà, ce me ſemble, aſſez pour établir la nature & la différence du mouillé foible & du mouillé fort; & pour faire voir que M. l'Abbé Dangeau étoit en défaut ſur ces deux conſonnes, auſſi bien que ſur les deux *g* & les deux *q*.

Il eſt même certain que ſa diſtinction des conſonnes foibles & des conſonnes fortes, devoit naturellement le conduire, comme nous l'avons remarqué, à celle des grandes & des petites voyelles; mais il n'y avoit plus moyen alors de les diviſer par cinq, comme il a fait; & je ne répondrois pas que la régula-

rité apparente de cette diviſion, n'ait été capable de le ſéduire. Ce ne ſeroit pas la premiere fois qu'un rapport d'égalité numérique, auroit induit en erreur, en fait de diviſion.

REFLEXIONS

Sur l'uſage proſodique des accents.

QUoique nous ayons, comme les Grecs, trois différens accens, ſçavoir : l'aigu, le grave, & le circonflexe ; il s'en faut bien cependant que nous en faſſions le même uſage. Chez les Grecs, les accens étoient purement proſodiques, & ne ſervoient qu'à marquer les ſylabes ſur deſquelles il falloit élever ou baiſſer la voix, ou l'élever d'abord & la baiſſer enſuite ; ſans influer en aucune manière ſur leur quantité, car l'accent aigu & l'accent grave ſe mettoient indifféremment ſur les breves & ſur les longues ; & ſi les ſylabes marquées de l'accent circonflexe, étoient toujours longues, ce n'étoit point en vertu de cet accent, mais parce qu'elles étoient compoſées de deux différentes voyelles, com-

me diftongues ; ou de la-même voyelle redoublée, comme leur oméga & leur éta, qui n'étoient proprement que deux omicron & deux épſilon, qui ſe prononçant ſur des tons différents, ne pouvoient par conſéquent ſe prononcer ſous un ſeul & même tems.

Il en eſt à peu-près de même de quelques-unes de nos voyelles ſur leſquelles nous mettons le chevron, c'eſt-à-dire, l'accent circonflexe, & qui ne ſont longues que parce qu'elles s'écrivoient anciennement par des voyelles redoublées ; comme dans les mots *aage*, *roole*, *beeler* ; qu'on écrit aujourd'hui âge, rôle, bêler.

Mais malgré cette petite reſſemblance de quantité & d'accentuation, & quoique nous puiſſions rendre l'uſage de nos accents purement proſodiques comme les Grecs ; il eſt cependant certain que nous en avons fait juſqu'ici un uſage tout différent, & qu'au lieu de les faire ſervir à marquer l'élévation ou l'abaiſſement de la voix, nous les employons encore tous les jours à des uſages qui n'y ont aucun rapport ; comme à diſtinguer le ſon plus ou moins ouvert de nos différents *e*, pour leſquels nous n'avons qu'un même caractere ; & à diſtinguer le ſens & l'acception

de pluſieurs mots qui s'écrivent & ſe prononcent de même, comme l'*à* prépoſition de l'*a* verbe, l'*où* adverbe de lieu de l'*ou* particule, disjonctive, *là* adverbe de *la* article féminin, *des* article pluriel de *dès* adverbe, & une infinité d'autres qu'il eſt inutile de raporter.

Ainſi pour rendre nos accents purement proſodiques, il faudroit les déterminer à un ſeul uſage, ne les faire ſervir qu'à marquer l'élévation ou l'abaiſſement de la voix, & ne les employer jamais les uns pour les autres, comme on fait tous les jours.

Au reſte quoique nos voyelles les plus graves les plus ouvertes, ſur leſquelles nous employons le chevron, ſoient toujours longues dans notre langue; il eſt néanmoins certain qu'elles pourroient devenir brèves ſans ceſſe d'être graves & ouvertes, & qu'il y en a pluſieurs de cette eſpèce dans la langue Angloiſe, comme on le peut voir dans l'excellent traité de proſodie de Mather Fleint.

Et ce qui peut achever d'en convaincre, c'eſt qu'il n'y a point dans l'étendue de la voix humaine ou des inſtruments, de tons ſi graves, ni ſi aigus ſur leſquels on ne puiſſe faire une tenue égale, c'eſt-à-dire, auxquels on ne puiſſe donner une même durée, ſans que

le plus ou le moins de tems employé à les prononcer, en altère en aucune manière le ton ni le son, comme on peut s'en convaincre par l'expérience.

PRESERVATIF

Contre la Grammaire du P. Buffier.

CEtté Grammaire eſt faite non-ſeulement ſur un plan nouveau, comme l'annonce le titre, mais encore dans un goût tout différent des autres Grammaires; car au lieu de s'en tenir comme elles à de ſimples régles de théorie, & d'appliquer à la langue Françoiſe les principes de la Grammaire Latine; celle-ci n'admet pour les langues vivantes, d'autres règles ni d'autres principes que l'uſage, & n'en eſt au fond que plus philoſophique.

En effet, comme ce n'eſt pas par raiſon que ſe forment les langues, & que s'établiſſent les différentes manières de parler qui leur ſont propres; il eſt certain que c'eſt à l'uſage qu'il faut s'en rapporter. Mais comme l'uſage eſt ſouvent partagé, & d'ailleurs ſujet à varier, il ſemble qu'on ne devroit faire de nouvelles Grammaires, que pour nous en

faire marquer les changemens & les variations, & nous donner de tems en tems l'état de la langue, comme on nous donne l'état de la France, dans le livre qui porte ce titre & l'état du Ciel, dans le livre de la connoiſſance des tems. Et c'eſt en quelque manière ce que le P. Buffier s'étoit propoſé dans la ſienne. Mais quelque avantage qu'elle ait par-là ſur les autres, elle ne laiſſe pas d'avoir, comme elles, ſes deffauts. Car premiérement l'ordre qu'y ſuit le P. Buffier, n'eſt pas le plus naturel, & l'on y trouve dès le commencement, des choſes qui en ſuppoſent d'autres qui ne viennent que dans la ſuite, & dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour entendre les premières. Par exemple, au lieu de commencer par l'élémentaire, c'eſt-a-dire, par les ſons de la langue & les caractères qui ſervent à les déſigner, & d'en déterminer le nombre, la valeur, & les différens uſages; ces notions préliminaires ſont renvoyées à la ſeconde & à la troiſiéme partie de l'ouvrage, où elles ſe trouvent éparſes, & tout-à-fait déplacées.

Secondement, la diviſion qu'on y fait de toutes les parties du diſcours, en noms, en verbes, & en modificatifs, n'eſt point du tout juſte; car les noms & les verbes pouvant

devenir eux-mêmes desinodificatifs, la dernière de ces trois eſpèces comprend néceſſairement les deux autres ; & dès qu'on ne vouloit pas ſuivre la diviſion ordinaire, il étoit, ce ſemble, plus naturel de les ranger ſous les trois genres d'indéclinables, de déclinables, & de conjugables, qui ſans avoir le même deffaut, les comprennent toutes.

Enfin on y trouve des erreurs de fait ſur les ſons, la prononciation, & la quantité, dont il eſt bon que les étrangers & les gens de province ſoient avertis. Et comme l'Auteur lui-même, après nous avoir donné des préſervatifs contre les autres grammaires, nous renvoye pour les fautes de la ſienne, *l'errata* qui devroit ſe trouver au commencement ou à la fin de ſon livre, & qui pourtant ne s'y trouve point. Nous tâcherons d'y ſuppléer par des remarques qui en indiquant les endroits de l'ouvrage où elles ſe trouvent, puiſſe en être en même tems, le préſervatif & le correctif. Et ſans nous aſſujettir à l'ordre des chiffres qui en diſtinguent les articles, pour n'être pas obligé de répéter inutilement les mêmes choſes, nous commencerons par en rapporter quelques expreſſions qui nous ont parû ſuſpectes, & ſur leſquelles nous nous contenterons de propoſer nos doutes. Nous paſſerons

paſſerons enſuite aux erreurs de fait ſur les ſons, la prononciation, & la quantité ; & nous finirons par celles qui regardent les articles, les pronoms, & les participes comme étant celles qui méritent le plus d'attention, & dans leſquelles on tombe le plus ordinairement.

Expreſſions ſuſpectes.

N. 5. il n'en reſte qu'une pratique de routine, acquiſe à force d'exemple, mais ſans des principes aſſez ſûrs, &c. N'y a-t-il rien qui choque dans l'opoſition de l'infini, *à force d'exemples*, & du défini, *ſans des principes aſſez ſûrs ?* D'ailleurs dès qu'il n'en reſte qu'une pratique de routine, acquiſe à force d'exemples, cela ſemble exclure tous principes, & non pas ſeulement les principes aſſez ſûrs, ainſi ſoit par rapport à la ſyntaxe, ſoit par rapport au ſens, il ſemble qu'il faudroit dire *aquiſ à force d'exemples, mais ſans principes*, & non pas, *mais ſans des principes aſſez ſûrs.*

N. 8. Or pour arriver à un terme, il eſt ſouvent différentes voies, & la plus courte que j'aie pû trouver, eſt celle *à quoi* je me ſuis attaché, &c. J'ai de la peine à croire que

celle à quoi, vaille mieux en cette occasion ; que *celle à laquelle*, & je ne sçais même si l'on peut dire *s'attacher à une voie*? du moins auroit-on évité la difficulté, & parlé, ce semble, plus exactement, en mettant *est celle que j'ai choisie*, ou *que j'ai préferée*.

N. 10. Et ce qui fait tant de mauvaises Gramaires, c'est d'avoir voulu appliquer celle *qui étoit propre d'une langue*, à une autre langue toute différente, &c. On peut bien dire *la Gramaire d'une langue*, mais peut-on dire *celle qui est propre d'une langue*?

N. 19. Mais si l'on sçavoit *combien de gens qui se piquent de* raisonner juste, ont eû de peine à convenir de cet article, &c. Si ce *combien* se rapporte au verbe *ont eû de peine*, ne faudroit-il pas *des gens* au défini? & s'il se raporte à *gens* à l'indéfini, peut-on y joindre le pronom déterminatif *qui*?

N. 25. Car ne pouvant y discerner assez précisément ce qui est de raison ou de bizarerie, &c. Peut-on dire *ce qui est de raison ou de bizarerie*, pour *ce qu'il y a de raisonnable ou de bizare*?

N. 29. Parmi les Auteurs qui ont écrit *cinquante ans devant* & *cinquante ans* après le regne d'Auguste. Ne faut-il pas dire *50 ans avant*, & *50 ans après* le regne d'Auguste?

N. 57. Il eſt étonnant qu'on mette entre les mains des jeunes gens, des Livres pour leſquels *ils ne faudroit avoir nul atrait*, &c. Je ne ſçai *ſi avoir de l'atrait*, peut être employé activement & paſſivement? On dit bien qu'une choſe a de l'atrait pour nous, mais je doute qu'on puiſſe dire dans le même ſens, que *nous avons de l'atrait pour elle.*

N. 58. Quand on a trouvé un Livre à la portée & au goût du commençant, il faut lui en faire lire chaque jour une certaine quantité, &c. peut-on *dire faire lire une certaine quantité d'un Livre?* & cette expreſſion n'eſt-elle pas du moins trop négligée?

ERREURS SUR LES SONS,

la prononciation, & la quantité.

N. 220. La premiére erreur du P. Buffier ſur les ſons, eſt de n'en compter que trente-trois avec l'Abbé Dangeau, ſans s'accorder pour cela avec lui, quand il s'agit de les déſigner en détail. Car n'admettant qu'un ſeul *o*, ſavoir celui qui répond à l'omicron des Grecs, & rejettant celui qui répond à leur oméga, & que nous écrivons par *au*, ou par un *o* avec un chevron, ſous prétexte qu'il ne différe de l'autre que par la quantité; il eſt

obligé pour trouver ſon compte, d'y ſuppléer par une autre voyelle, & d'admettre pour remplir le nombre de ſes trente-trois ſons, celui de l'*ou* nazal, qui n'a lieu que dans quelques Provinces, & qui n'eſt point en uſage à la Ville ni à la Cour.

La ſeconde faute où il tombe ſur ce ſujet, & qui eſt une ſuite de la premiére, eſt de ſuppoſer que chacune de nos voyelles, quoique ſuſceptible de différente quantité, eſt inaltérable quant au ſon, & par conſéquent que les deux *a* de *chaſſe*, & *chaſſe*, les deux *e* de *feſſe* & *profeſſe*, & les deux *eu* de *jeûne* & *je ne*, ainſi que les deux *o* de *côtte* & *côte*, ne différent que par le plus ou moins de tems qu'on met à les prononcer, quoiqu'il ſoit certain qu'on peut leur donner une durée égale, ſans ceſſer pour cela d'en ſentir la différence, comme l'a démontré l'Abbé Dangeau, & comme on peut s'en convaincre par ſa propre expérience, en faiſant une tenue ou un port de voix, ſur chacune de ces différentes voyelles.

Sa troiſiéme erreur eſt de ſuppoſer encore d'après ſon faux principe de l'inaltérabilité de nos voyelles quant au ſon, que nous n'avons qu'une ſorte d'*e* muet, quoique nous en ayons au moins trois différents, ſavoir ce-

lui qui ne s'écrit point, mais dont on eſt obligé d'uſer pour prononcer deux conſonnes de ſuite; celui des monoſylabes, *je, me, te, le, ne, ſe, que*, &c. que l'on prononce d'une maniére un peu appuyée; & celui des ſyllabes féminines de la fin des mots, que l'on paſſe légérement, ainſi que celui du monoſyllabe *je* après le verbe, que l'on prononce autrement que lorſqu'il eſt devant, comme on peut voir par l'exemple de *fais-je, dis-je*, & *je fais, je dis.*

Sa quatriéme faute eſt d'aſſurer enſuite par une inconſéquence manifeſte, que le ſon de l'*e* muet, n'eſt que celui de l'*a* à demi prononcé, quoique ce ſoit certainement celui de la voyelle *eu* affoibli & diminué, comme on peut s'en convaincre par les finales du chant, où on lui rend toute ſa force; & de vouloir après cela, par une contradiction encore plus formelle, que ce ſoit le ſon de l'*e* muet qui ſe fait ſentir dans la derniére ſyllabe de *lien*, & dans la premiére d'*ennemi*, comme ſi l'on prononçoit *ein-ne-mi*; quoique ce ſoit la nazale de l'*é* ouvert qui ſe fait ſentir dans *lien*, & l'*e* ouvert pur & ſans acune nazalité dans *è ne-mi.*

Enfin quoique le Traité Philoſophique & Pratique ſur les différens *e* de notre langue,

ſoit la partie de l'ouvrage la plus travaillée ; on peut dire cependant que c'eſt la moins parfaite, & que le P. Buffier y eſt également en défaut ſur nos *e* muets, & ſur nos *e* accentués, non-ſeulement par rapport à leur nombre, mais encore par rapport à leur ſon, & à leur quantité.

Car 1°. Il eſt faux que nous n'ayons en françois, qu'une ſorte d'*e* muets, comme nous venons de le faire voir ; encore plus faux que le ſon de l'*e* muet ſoit celui de l'*a* à demi prononcé, ainſi qu'on peut s'en convaincre par l'expérience des finales du chant ; & plus faux encore que la prononciation de l'*e* muet nazal ſoit communément en uſage dans notre langue.

2°. Quoiqu'il ſoit vrai que nous ayons trois différents *e* accentués, ſavoir l'*e* fermé, ſur lequel nous mettons l'accent aigu, l'*e* ouvert bref, ſur lequel nous mettons l'accent grave, & l'*e* ouvert long, ſur lequel nous nous contentons de mettre l'accent grave, lorſqu'il eſt ſuivi d'une *s*, & l'accent circonflexe ou chevron, lorſqu'il n'en eſt pas ſuivi ; cependant l'exemple des mots *fée*, *difere*, & *fer*, que choiſit le P. Buffier pour en faire ſentir la différence, n'eſt point du tout convenable ; car l'*e* de *difere*, eſt préciſément le mê-

me que celui de *fer*, & c'étoit à celui de *fête*, qu'il falloit l'oppoſer. D'ailleurs pour faire mieux ſentir la différence de ces trois *e*, il fallo't avoir ſoin de choiſir des mots où ils ſe trouvaſſent avec les mêmes conſonnes, comme *nè*, *nêt*, *n'eſt*; & il falloit même remarquer que nous en avons encore un autre qui tient le milieu entre l'*é* fermé, & l'*è* ouvert bref, tel que celui des mots *diferant*, *ſuccédant*, & ſur lequel on pourroit mettre un accent perpendiculaire, pour le diſtinguer des trois autres.

3°. De ce qu'il n'y a pas plus de 50 ans que nous uſons des trois accens, pour diſtinguer nos différents *e*; il ne s'enſuit pas que la prononciation n'en fût en uſage auparavant; & l'on ſeroit auſſi bien fondé à ſoutenir que tous les ſons pour leſquels nous n'avons point encore de caractéres ni de ſignes particuliers n'exiſtent point dans notre langue.

4°. Tous les beaux raiſonnements qu'employe le P. Buffier, pour faire voir que naturellement tous nos *e* ſont fermés, & que ce n'eſt que par le moyen des conſonnes ſuivantes qu'ils deviennent plus ou moins ouverts, tombent d'eux-mêmes, dès qu'on fait attention que nous avons une infinité de mots où

l'e ouvert n'a jamais été ſuivi d'aucune conſonne dans la même ſyllabe, comme *cède*, *zêle*, &c. & qu'indépendament de toutes conſonnes, les Grecs avoient deux ſortes d'*e*, ainſi que deux ſortes d'*o*, ſavoir l'épſilon qui répond à notre *é* fermé, & l'êta qui répond à notre *è* ouvert; & qu'il n'y a que la prévention ſur la maniére dont quelques gens prononcent cette derniére voyelle, qui puiſſe faire douter de cette vérité.

5°. Il eſt faux que l'*e* muet final après une conſonne, rende l'*e* qui précéde moins ouvert, & il eſt certain au contraire que l'*e* des adjectifs *nette*, *fidele*, *amere*, au féminin, eſt du moins auſſi ouvert que celui de *net*, *fidel*, *amer*, au maſculin; & que l'*e* de *cède*, *ſuccède*, *difère*, eſt même plus ouvert que celui de *cédant*, *ſuccédant*, *diférant*.

6°. Ce n'eſt point dans les mots *plaie*, *futaie*, & les autres ſemblables où la voyelle *ai* eſt ſuivie de l'*e* muet, que notre *é* le plus ouvert approche du ſon de l'*a*; mais dans les mots *poêle*, *bois*, *mois*, *noix*, *empoix*, & quelques autres d'un uſage fréquent & familier. Et il n'eſt point vrai non plus que l'*em* ſuivi d'une autre conſonne que l'*en*, ſe prononce toujours comme *an*, puiſqu'il ſe prononce comme un ſimple *a*, dans le mot *femme*,

me, où il eſt ſuivi d'une autre conſonne que l'*n*.

Mais une erreur encore plus conſidérable ſur le nombre & le ſon des ſimples voyelles, eſt de croire que chacune d'elles a ſa nazale particuliére, & d'être enſuite obligé de dire pour revenir à ſon compte des trente-trois ſons, que les nazales de l'*a*, de l'*e*, de l'*i*, de l'*o*, & de l'*u*, ſe confondent avec celle de l'*e* muet, de l'*e* ouvert, de l'*eu*, & de l'*ou*; quoiqu'il ſoit certain que les nazales de l'*é* fermé, de l'*u* pur, & de l'*ou*, ne ſont en uſage que dans nos Provinces méridionales; & que celles de l'*i* pur, & de l'*e* muet, n'aient lieu que dans les ſeptentrionales, & ſurtout en Normandie, où les ſyllabes féminines de la fin des mots ſe prononcent d'une maniére trainante & preſque nazale.

* Enfin le P. Buffier ne ſe trompe pas moins, ſur le nombre & la prononciation de nos vraies diſtongues, ni ſur le ſon & la quantité des combinaiſons impropres dont nous nous ſervons pour déſigner la plûpart de nos voyelles, & ſur-tout nos différents *e*. Car premiérement, à l'égard des diſtongues, ce n'eſt pas par le tems qu'on met à prononcer les deux voyelles dont elles ſont compoſées,

* Diſtongues.

qu'on en fait une ou deux ſyllabes ; puiſque les deux ſons *ions*, *iais*, *ieux*, *ouais*, *ouin*, *ouan*, des mots *étions*, *biais*, *cieux*, *houais*, *marſouin*, *quantum*, ſont auſſi bien de vraies diftongues, que ceux *ia*, *ié*, *iei*, *ieu*, des mots *dia*, *pied*, *ciel*, *lieu*, dont la quantité eſt fort différente. Secondement, le nombre n'en eſt point borné, comme il le prétend, aux ſept ou huit qu'il rapporte, ſavoir *ia*, *ié*, *iò*, *oi*, *oua*, *ouè*, *oui*, *ui* ; puiſqu'il y en a encore plus de vingt autres dont il ne fait point mention, comme *ian*, *ien*, *ion* ; *iè*, *iais*, *ieu*, *ieux*, *iou*, *uè*, *uin*, *oè*, *oen*, *ouais*, *ouan*, *ouin*, des mots *diantre*, *rien*, *feſions*, *ciel*, *biais*, *Dieu*, *cieux*, *chiourme*, *écuèle*, *quinquageſime*, *moèle*, *St. Oen*, *quantum*, *marſouin*.* Troiſiémement, il n'eſt point vrai que le ſon de *poix*, *pix*, ſoit le même que celui de *poids*, *pondus*, & *pois cicer* ; car quoique l'*i* de la premiére de ces diftongues, ſoit ſuivi d'un *x*, il ne laiſſe pas de ſe prononcer comme un *e* ouvert bref ; au lieu que l'*i* des deux autres, ſe prononce non-ſeulement comme un *e* ouvert long, mais encore d'une maniére approchante d'un *a* grave & long. Quatriémement, il n'eſt point vrai non plus que l'*ai* des mots *mai*, *guai*, *eſſai*, *délai*,

* N. 207.

ſe prononce comme un *e* fermé, *mé*, *gué*, *eſſé*, *delé*; car il eſt certain qu'il ſe prononce comme un *e* ouvert bref dans tous ces mots, ainſi que dans le mot *vrai*, qu'on prononce comme la derniére ſyllabe de livret.

5°. Il faloit avoir ſoin de diſtinguer l'*oi* ſon ſimple, de l'*oi* diftongue, ſeul ou ſuivi d'une *s*, d'un *t*, d'un *x*, ou d'un *e* muet; & faire bien remarquer 1°. Que lorſqu'il n'eſt ſuivi d'aucune de ces lettres dans la même ſyllabe, il eſt toujours diftongue, *moi*, *toi*, *loi*, *foi*; & ſon ſimple du diftongue, lorſqu'il en eſt ſuivi. 2°. Que lorſque l'*oi* eſt ſon ſimple, & qu'il eſt ſuivi d'un *t*, dans la même ſyllabe, il ſe prononce comme un *è* ouvert bref, il *étoit*, il *faiſoit*, il *parloit*, & comme un *e* ouvert long, lorſqu'il eſt ſuivi d'une *s*, ou d'un *e* muet, j'*étois*, je *faiſois*, je *parlois*, ils *étoient*, ils *faiſoient*, ils *parloient*. 3°. Que lorſque l'*oi* eſt diftongue, ſes deux voyelles ſe convertiſſent, la premiére en un ſon approchant de l'*ou*, & la derniére en un *è* ouvert bref, je *vois*, tu *vois*, il *voit*, ou en un *ê* ouvert long, *fois*, *voix*, *joie*; & quelquefois même en un ſon approchant de l'*a* long, *bois*, *mois*, *noix*, *empoix*.

Et on en pouvoit prendre occaſion de remarquer trois choſes aſſez ſinguliéres ſur la

nature de nos voyelles & de nos diftongues. La premiére, que nos voyelles peuvent ſe diviſer en fortes & en foibles, comme nos conſonnes : la ſeconde, que la converſion des forte en foibles, & des foibles en fortes qui a lieus pour les conſonnes, a lieu auſſi pour les voyelles ; & la troiſiéme, qu'une propriété de nos diftongues, eſt de commencer toujours par une des voyelles foibles, & d'occaſionner quelquefois la converſion d'une forte en une foible, & celle d'une foible en une forte.

En effet, comme outre les ſons moyens dont nous venons de parler, & nos différents *e* muets, nous avons des voyelles qui ont aſſez de force pour être ſuſceptibles de trois différentes modifications, ſavoir d'une modification aiguë, d'une modification grave, & d'une modification nazale, & cela indépendament de leur quantité, comme on le peut voir par l'*a* des mots *tache*, *tâche*, *tanche* ; par l'*e* ouvert, des mots *tette*, *tête*, *teinte* ; par l'*o* des mots *cotte*, *côte*, *conte* ; & par l'*eu* des mots *jeune*, *jeûne*, *jeun* ; & d'autres qui ſont trop foibles pour recevoir ces trois modifications, quoique ſuſceptibles de différente quantité, ſavoir l'*é* fermé, l'*i*, l'*u*, & l'*ou* ; lorſque l'une des premiéres eſt im-

médiatement ſuivi d'une autre voyelle dans le même mot, on en fait toujours deux ſyllabes, comme dans *Saül*, *Moiſe*, *Sinaï*, ou bien on eſt obligé pour en faire une diftongue, de convertir la forte en une foible, & la foible en une forte, comme dans *poix*, *voix*, *noix*, où l'*o* qui eſt une des fortes, ſe convertit en *ou*, qui eſt une des foibles, & l'*i* qui eſt une des foibles, ſe convertit en *è* ouvert bref, en *é* ouvert long, ou en *a*, qui ſont des fortes.

Et comme ces trois ſingularités peuvent ſervir non-ſeulement à confirmer le ſyſtême de l'Abbé Dangeau ſur nos conſonnes, mais encore l'étendre à nos voyelles & à nos diftongues; elles valoient bien la peine que le P. Buffier en fit mention.

A l'égard des combinaiſons impropres de voyelles qui ſont en uſage pour déſigner quelques ſons ſimples, & ſur tout nos différents *e*; il auroit dû remarquer qu'il y en a de néceſſaires, faute de caractéres pour déſigner certains ſons, tels que l'*eu*, & l'*ou*; & d'autres dont l'uſage eſt non-ſeulement impropre, mais encore inutile, tels que l'*au*, & l'*eau* pour l'*o*; l'*ai*, l'*ei*, & l'*oi* pour l'*é* fermé, l'*è* ouvert, & l'*e* muet; & qu'on pourroit en ce cas en déterminer l'uſage & la prononciation,

en y mettant l'accent qui ſert à diſtinguer les différents *e* pour leſquels on les emploie, comme dans les mots *j'ai*, *vrai*, *glaive*, *faiſant*, *peine*, *reîne*; *étoit paroît*, &c.

* A l'égard des conſonnes le P. Buffier eſt également en défaut ſur leur nombre en général, ſur la nature de quelques-unes en particulier, & ſur la maniére dont quelques autres ſe prononcent à la fin des mots. Car premiérement, pour s'en tenir à ſon nombre de trente-trois ſons, il ne compte que dix-huit conſonnes, & refuſe, comme l'Abbé Dangeau, d'admettre deux différents *g*, & deux différents *q*, & de reconnoître l'*y* grec mouillé pour une conſonne, en ſuppoſant comme faiſoit ce Grammairien, que c'eſt une véritable voyelle ſçavoir un *i* ſimple dans certains cas, & un double *i* dans quelques autres; & que la différence des deux *g* & des deux *q*, eſt accidentelle, & vient moins du fond de ces conſonnes, que de la nature des voyelles auxquelles elles s'uniſſent. Mais pour ſe convaincre du contraire, il ſuffiſoit de faire attention que la différence des deux *g*, & des deux *q*, ſe fait ſentir avec le ſon de la même voyelle *eu*, dans les mots *guenon*, *gueule*; *que* & *queu*, de quelque maniére qu'il s'écrive; &

* Conſonnes.

par conſéquent que cette différence vient du propre fond de ces conſonnes. Et qu'à l'égard de l'*y* grec des mots *ayeul*, *payen*, *fayance*, il ne fait point du tout ſentir le ſon de l'*i*, & n'eſt que le ſon des deux *ll* mouillées, affoibli & prononcé nonchalament à la Pariſiéne, & par conſéquent un mouillé foible & une vraie conſonne.

Secondement, au lieu de confondre l'*y* grec avec l'*i* voyelle, comme s'il avoit toujours le ſon d'un *i* ſimple, ou d'un double *i*, le P. Buffier auroit dû en faire un article à part; & remarquer qu'il eſt tantôt pure voyelle, tantôt pure conſonne, & tantôt en partie voyelle, & en partie conſonne. Que comme pure voyelle, il a cinq fonctions différentes, ſavoir 1°. Celle de l'*i* pur, dans la particule *y*, il *y* a, on *y* penſe. 2°. Celle de deux *i*, dont le dernier conſerve le ſon de l'*i* pur, & le premier s'unit à l'*a* précédent, pour lui donner le ſon de l'*é* fermé, comme dans *páys abáye*. 3°. Celle de l'*è* ouvert bref, quand il eſt précédé d'un *o* avec lequel il fait diſtongue, comme dans *Roy*, *foy*, *loy*. 4°. Celle de l'*é* ouvert, ou de l'*é* fermé, quand il s'unit à l'*a* dont il eſt précédé, pour en changer le ſon en l'un de ces deux *e*, comme dans les mots *vray*, *guày*, j'*allày*, j'*iráy*. Que

lorſqu'il eſt pure conſonne, il n'a que le ſon des deux *ll* mouillées affoibli, tel qu'on reproche au peuple de Paris de le prononcer par négligence, & qu'il ſe fait ſentir dans *ayeul*, *payen*, *fayance*. Et que lorqu'il eſt voyelle & conſonne tout enſemble, c'eſt une double lettre, dont la derniére eſt toujours le mouillé des deux *ll* affoibli, & la premiére tantôt un *i* pur, comme dans les verbes *fuyez*, *eſſuyez*, &c. tantôt un *è* ouvert bref qui fait diftongue avec l'*o* dont il eſt précédé, comme dans les mots *voyant*, *moyen*, & tantôt un *i* qui s'unit à l'*a* qui le précéde, pour lui donner le ſon de l'*e* ouvert, comme dans *payer*, *rayer*, *eſſayer*.

Troiſiémement, le P. Buffier tombe dans des fautes qui ne ſont pas pardonnables ſur la prononciation de certaines conſonnes finales, & l'on ne comprend pas comment il peut dire que le *d* final du mot *David* ſe prononce comme un *t*, *Davit*; le *g* du mot *joug*, comme un *k*, *jouk*; que l'*m* finale du mot *ſiam*, ne ſe prononce pas autrement que celle d'*Adam*; & qu'il faut prononcer & faire ſentir le *t* du mot *placet*; car à l'égard des deux premiers mots, ce ſeroit une prononciation tout à fait Suiſſe; & à l'égard des deux derniers, c'eſt préciſément tout le contraire de

ce qu'il dit, car il faut faire ſentir l'*m* finale de *iam*, comme ſi elle étoit ſuivie d'un e muet, & ne point faire ſentir du tout le *t* du mot *placet*.

A l'égard des conſonnes redoublées, quoique leur uſage le plus ordinaire ſoit, comme le dit le P. Buffier, de rendre bréve la voyelle précédente ; il auroit dû cependant remarquer que cela n'eſt pas ſi général qu'il n'y ait bien des exceptions, & qu'il eſt fâcheux qu'on n'ait point encore trouvé de moyen pour diſtinguer les cas où elles ont cet effet, de ceux où il les faut redoubler dans la prononciation, comme dans *Pallas*, *Apollon*, *Varron*, *Pirrus*, &c. ſur-tout dans le futur de l'indicatif & l'imparfait du ſubjonctif des verbes *mourir*, *courir*, où il faut faire ſentir les deux *r*, je *mour-rai*, je *cour-rai*, je *mourrois*, je *cour-rois*, & ne pas ſe contenter d'allonger la ſyllable, je *moûrai*, je *coûrai*, je *moûrois*, je *coûrois*, comme le prétendent mal à propos quelques Grammairiens. Le P. Buffier auroit bien fait auſſi de diſtinguer les conſonnes finales qui ſe prononcent toujours, même devant une conſonne, de celles qui ne ſe prononcent que devant les voyelles, & de celles qui ne ſe prononcent pas même devant une voyelle, comme

le *b* & le *p*, de *plomb*, *camp*.

(*a*) Il auroit dû pareillement remarquer que quoi qu'après avoir employé la conjonction & dans *vingt-&-un*, on ceſſe de l'employer dans les nombres ſuivants, & que l'on continue de compter *vingt-deux*, *vingt-trois*, &c. ſans prononcer l'&; il faut cependant y faire ſentir l'& final, comme s'il étoit ſuivi d'un *e* muet & prononcer *vinte-deux*, *vinte-trois*.

(*b*) A l'égard de *quatre-vingt un*, & *quatre-vingt-onze*, il n'eſt point vrai qu'on y faſſe ſentir un *z*, au lieu d'un *t*, & que l'on prononce *quatre-vin-z un*, *quatre-vin-zonze*, comme le prétend le P. Buffier, car il faut prononcer *quatre-vin-un*, *quatre-vin-onze*, ſans faire ſentir ni *t*, ni *z*.

(*c*) Enfin la quantité des ſyllabes, c'eſt-à-dire, le tems plus ou moins long qu'on met à les prononcer, étant une des parties eſſentielles de la prononciation; c'eſt un des articles de la Grammaire qui méritent plus d'attention, & ſur lequel cependant le P. Buffier eſt le plus en défaut.

Car premiérement, il eſt faux qu'en général toutes les ſyllabes du François ſe pronon-

(*a*) N. 364. (*b*) N. 366. (*c*) Quantité.

ent ſous un intervale de tems à peu près égal, excepté celles qui ſont longues, qui ſe prononcent ſous un intervale de tems une fois plus long que les autres ; car il eſt certain au contraire qu'en général nos ſyllabes ſont ſuſceptibles des mêmes différences de quantité, que les nottes de notre muſique, c'eſt-à-dire, qu'il y en a qui ont entr'elles la durée des blanches & des noires, & d'autres qu'on peut regarder comme des croches & des doubles croches ; en un mot, qu'il y en a de quatre ou cinq longueurs différentes, comme la ſyllabe *je* des mots *fais je*, *je fais*, *jeu*, *jeux*, *jeûne* ; & la ſyllabe *ce*, des mots *ſe*, *cet*, *ces*, *c'eſt*, *ſoient*, qui ne ſont que la même voyelle plus ou moins ouverte, & plus ou moins alongée.

2°. Il n'eſt point vrai que la quantité différente ne s'obſerve que dans les derniéres ſyllabes, & les pénultièmes ſuivies d'une autre ſyllabe où ſe trouve l'*e* muet ; car il n'y a pas une ſeule ſyllabe au commencement, au milieu, ou à la fin des mots, qui ne ſoit ſuſceptible de trois ou quatre longueurs différentes, outre celle des différens *e* muets, écrits ou ſuprimés tels que ceux qu'il faut néceſſairement employer pour prononcer pluſieurs conſonnes de ſuite.

3°. Il n'eſt point vrai non plus, que toutes les ſyllabes dont on a ſuprimé l'*s*, ſoient longues, puiſque la premiére ſyllabe des pronoms poſſeſſifs *notre*, & *votre* mis avant leurs ſubſtantifs, eſt brève, & n'eſt longue que lorſqu'ils ſont employés abſolument & avec l'article *le*, *la*, *les*; les *nôtres*, les *vôtres*, le *nôtre*, le *vôtre*; & l'on ne ſait où le P. Buffier a pris que ce ſeroit parler en pédant que de faire ſentir l'*r* dans ces deux pronoms & dans le mot *quatre*.

4°. La prétendue différente quantité de la derniére ſyllabe de *je parlois*, dans le milieu ou à la fin de la phraſe, eſt encore une vraie chimère.

5°. A l'égard des vraies diftongues jointes à pluſieurs conſonnes dans la même ſyllabe, la quantité en eſt encore plus différente, comme on le peut voir dans les mots, *croit*, *croit*, *croix*, *croient*; car outre la longueur des deux ſons ſimples dont ces diftongues ſont compoſées, il faut que les différentes conſonnes qui s'y joignent dans la même ſyllabe, y ajoutent encore le tems de leur prononciation, & en augmentent par conſéquent la longueur.

6°. Il eſt faux que l'*a* de tous les mots terminés en *ave*, ſoit long, excepté celui de

bave, & *rave*, puiqu'il y en a pluſieurs autres, comme *bave*, *lave*, *pave*, dont l'*a* eſt bref.

7°. Il n'eſt point vrai que l'*i* des mots *diſe*, *cuiſe*, ait une quantité différente de celui du mot *biſe*; ni que l'*u* du mot *coupure* ſoit plus long que celui du mot *pure*.

8°. Il eſt pareillement faux que l'*i* des mots *file*, *enfile*, ſoit de la même longueur que celui du mot *ſtyle*; & que l'*ou* du mot *boule*, ſoit auſſi long que celui de *foule*, *roule*.

Mais l'erreur la plus conſidérable & la plus contraire aux vrais principes de la bonne prononciation, c'eſt de croire & d'aſſurer, comme fait le P. Buffier, que les deux *a*, les deux *è* les deux *o*, & les deux *eu*, des mots *pate*, *pâte*, *tète*, *tête*, *cote*, *côte*, *jeune*, *jeûne*, ne différent que par la quantité, & nullement par le ſon; car ſi le ſon n'en étoit point différent indépendamment de la quantité, on ne pourroit plus les diſtinguer, en leur donnant une égale durée; & cependant on ne ceſſe point pour cela d'en ſentir la différence.

* Au reſte il eſt difficile de comprendre comment le P. Buffier peut traiter toutes ces

* N. 226.

différences de ſubtilités qui ne doivent point arrêter ; puiſque ce ſeroit parler Suiſſe, Gaſcon, ou Bas-Normand, que de ne les pas obſerver.

Erreurs ſur la pratique des articles, des pronoms, & des participes.

Ce qu'il y a des meilleur dans la Grammaire du P. Buffier, eſt ce qui regarde les articles, les pronoms, & les participes ; & cependant il ne laiſſe pas de tomber dans des erreurs conſidérables ſur ce ſujet, comme nous allons le faire voir, quand nous aurons dit un mot de quelques autres fautes où il tombe ſur les tems & les modes de certains verbes.

* Premiérement, Pour ſavoir ſi les imparfaits je *voudrois*, *j'aurois envie*, doivent ſe rapporter à l'indicatif ou au ſubjonctif, il ne ſuffit pas de remarquer qu'ils s'employent ſouvent pour le préſent *je veux*, *j'ai envie* ; car ce n'eſt pas par le ſens qu'ils ont en certaines occaſions qu'il en faut juger ; & quoiqu'on diſe fort bien le *Roi part demain*, pour *partira* ; il ne s'enſuit pas pour cela, que *part* ſoit un futur, mais ſeulement qu'on em-

* N. 132.

ploye quelquefois par anticipation, le préſent pour le futur, & l'imparfait du ſubjonctif de certains verbes comme *vouloir*, *avoir envie*, pour le préſent de l'indicatif. Encore ce préſent conſerve-t-il toujours un peu du conditionel de l'imparfait du ſubjonctif.

(*a*) Secondement, la raiſon du P. Buffier pour ne point admettre d'impératif en françois, me paroît aſſez mauvaiſe; car quoique ce ſoit un terme de ſupplément & d'abréviation, il ne s'enſuit pas que le ſens de ce mode ne ſoit auſſi abſolu & auſſi déterminé que celui d'aucun autre.

(*b*) Troiſiémement, en remarquant que l'infinitif garde le régime du verbe dont il exprime l'action ſans affirmation, il faloit ajouter du moins d'une maniére déterminée quant à la perſonne; car aimer la vertu, haïr le vice, renferme une véritable affirmation quant au régime, & à l'objet de l'amour, ou de la haîne.

(*c*) Quatriémement, Il en eſt à peu près de même, dit le P. Buffier, du *que* après les verbes, comme je *veux que l'on ſoit ſage*; je *veux* non pas en général, mais avec cette modification *que l'on ſoit ſage*. Cependant

(*a*) N. 135. (*b*) N. 137. (*c*) N. 156.

comme *je veux* ne peut jamais s'employer d'une maniére vague & indéterminée ; il ſemble que le *que* ſuivant n'en eſt point ſimplement le modificatif, mais le régime & l'objet.

*Mais une remarque aſſez délicate que le P. Buffier auroit dû faire ſur le ſecond verbe précédé de la conjonction *ſi*, & mis au même tems de l'indicatif, que le premier l'eſt du ſubjonctif, *je vous l'aurois dit, ſi je vous avois rencontré.* C'eſt la diſtinction des verbes dont l'action eſt inſtantanée & paſſagère, & des verbes dont l'action eſt permanente & habituelle ; car à l'égard des premiers, il faut toujours les mettre au même tems, & au même mode que ceux dont ils ſont précédés, *je vous aurois ſalué, ſi je vous euſſe apperçû*, parce que l'action de ces verbes eſt accidentelle & tranſitoire. Mais à l'égard des autres dont l'action eſt durable & habituelle, on peut & il vaut même mieux les mettre à l'imparfait de l'indicatif, *j'aurois lû Platon, ſi je ſavois le Grec*, vous *n'auriez pas ſouffert* cet affront, *ſi vous aviez du cœur*, il ne *m'auroit pas laiſſé faire cette faute, s'il m'aimoit* ; & non pas *ſi j'avois ſû le Grec, ſi vous aviez eû du cœur, s'il m'eût aimé.*

Mais pour revenir à la queſtion des pro-

*N. 556.

noms,

noms, conjoints, & des participes, déclinables ou indéclinables; on voit par tout ce que le P. Buffier dit à ce ſujet, qu'il étoit fort éloigné d'en ſçavoir le dénouement; car il paroît non-ſeulement ignorer la regle qui ſert à diſtinguer les cas où ils ſont indéclinables de ceux où ils ſont déclinables; mais il s'embaraſſe encore ſur ce ſujet, dans une infinité de difficultés dont elle donne la déciſion, & il ſe ſeroit épargné bien de la peine & de la diſcuſſion, s'il en avoit eu connoiſſance.

En effet, pour ſçavoir quand le pronom conjoint *le*, eſt déclinable où indéclinable, il ſuffit de voir s'il ſe rapporte à un nom ſubſtantif, ou à un adjectif. Quand il ſe rapporte à un adjectif, il eſt toujours indéclinable, *fut-il jamais une femme auſſi malheureuſe que je le ſuis*, jamais femme *ne fut ſi contente que je le ſuis*, avons-nous *jamais été auſſi tranquilles que nous le ſommes*. Et au contraire, il eſt toujours déclinable, quand il ſe rapporte à un ſubſtantif, *êtes-vous la perſonne dont on m'a parlé?* Oui je la ſuis, *êtes-vous les ouvriers qu'on devoit m'envoier?* Oui nous les ſommes.

Il en eſt de même des cas où le participe paſſif précédé du verbe auxiliaire *avoir*, eſt

déclinable ou indéclinable. * Il ne falloit pas se contenter de dire que les participes à la suite des verbes auxiliaires *être* & *avoir*, & précédés d'un pronom à l'accusatif, comme ; *me*, *te*, *le*, *se que*, sont ordinairement déclinables ; il falloit ajoûter *régi*, par le verbe même du participe, & tout étoit dit ; car c'est-là le dénoument de toutes les difficultés, & si le P. Buffier l'eût sçû, il se seroit épargné bien des distinctions & des exceptions inutiles, comme celle des cas où le participe a pour régime un infinitif pur, *elle s'est fait peindre* ; celle du régime précédent au datif, *ils se sont donné un ridicule* ; puisque dans ce dernier exemple, ce n'est point le pronom *se*, qui est le régime direct, mais *un ridicule*, qui se trouve après le participe ; & que dans l'autre, le pronom *se* n'est pas régi par le verbe même du participe, mais par le verbe *peindre*.

A l'égard de tous les beaux raisonnements où le P. Buffier avoue qu'il ne comprend rien, c'est uniquement faute de savoir le principe qui sert de dénoument à toutes ces difficultés ; & il ne les traite de minuties, que par ce qu'il ignore le seul moyen de les résou-

* N. 545.

dre, car s'il en avoit eu connoiſſance, il auroit bien ſçû le faire valoir, & en faire ſentir l'importance.

REMARQUES SUR LE LIVRE INTITULE' *Réflexions Philoſophiques ſur l'origine des Langues & la ſignification des mots.*

I. IL ne faut pas demander de qui eſt cet ouvrage? La petiteſſe du volume, la préciſion géométrique qui y règne, & les doutes métaphyſiques dont il eſt rempli, en décellent aſſez * l'Auteur, & feroient ſoupçonner que ſes recherches ſur l'origine des Langues, n'en eſt que le prétexte, & que ſon véritable objet eſt de nous convaincre de l'imperfection de nos connoiſſances, & de l'incertitude des principes ſur leſquels elles ſont fondées.

II. En effet tout ce qu'on y dit ſur la maniére dont les Langues ſe ſont formées, n'eſt que la plus foible partie de l'ouvrage, & une pure ſuppoſition; car ce n'eſt point par un procédé géométrique, par des diviſions, des ſubſtitutions de ſignes, & des transforma-

* M. de Maupertuis.

tions algébriques, que s'eſt établie la premiére maniére d'exprimer nos perceptions, mais par de ſimples additions & multiplications de ſignes, à meſure que les idées ſont devenues plus compoſées, juſqu'à ce que ce grand nombre de ſignes ſimples & particuliers ſurchargeant la mémoire, & cauſant de la confuſion, ait été réduit à des ſignes généraux & abſtraits de genres, d'eſpéces, & d'individus, comme on peut s'en convaincre par l'exemple de la langue franque qui n'employe que des infinitifs, avec un pronom perſonnel, & un adverbe de tems, pour déſigner le préſent, le paſſé, & le futur; pendant que les langues cultivées & perfectionnées expriment le perſonnel, le nombre, & le tems, par les différentes infléxions du verbe.

III. Il faut même remarquer à ce ſujet une petite négligence de l'Auteur qui a tout l'air d'une contradiction dans l'art. 13, où après avoir dit que ſi la mémoire étoit aſſez forte & aſſez étendue pour pouvoir déſigner ſans confuſion chaque perception par un ſigne ſimple, aucune des queſtions qui nous embarraſſent tant aujourd'hui, ne ſeroit entrée dans notre eſprit; il en infére enſuite que dans cette occaſion plus que dans aucune autre, on peut dire que la mémoire eſt oppoſée

ſu jugement. Car il ſembble au contraire qu'il en faudroit conclure que c'eſt l'imperfection & le défaut de mémoire qui nous oblige de former ces queſtions embarraſſantes, & qui eſt par conſéquent oppoſée au jugement ; & peut-être n'eſt-ce-là qu'une faute d'expreſſion.

IV. Mais rien n'eſt plus juſte que ce que l'Auteur dit ſur les inconvénients qui réſultent de la ſignification des mots, & des différents ſens qu'on y attache, & ſur l'incertitude des principes qui ſont la baſe & le fondement de nos connoiſſances. En effet les perceptions que nous avons des objets externes, n'en prouvent point du tout l'exiſtence & la réalité ; & les idées mêmes que nous nous formons de ſubſtance & de mode, n'ont rien de ſolide ni de réel, & ne prouvent point avec évidence que l'étendue & la penſée ſoient plûtôt des ſubſtances que des modes. Les raiſons que l'Auteur employe pour nous en convaincre, ſont la partie de l'ouvrage la plus importante & la plus curieuſe.

V. Je douterois ſeulement que l'aſſertion *il y a* (des objets externes) ne vint que de la répétition des perceptions que nous en avons, & je ſerois porté à croire qu'une ſeule de ces perceptions ſeroit auſſi propre à nous

* Consonnes.

persuader de leur existence', que le grand nombre & la répétition des mêmes perceptions.

VI. A l'égard des réflexions qu'on trouve à la fin de l'ouvrage, sur la durée, & sur l'impossibilité où nous sommes de la mesurer, & de découvrir la cause de la liaison & de la succession de nos idées, elles seroient capables d'inspirer des soupçons sur la nécessité & l'éternité de notre Etre; & ce sont-là de ces vûes métaphysiques que l'on peut regarder comme le principal objet de l'Auteur. Ainsi quoiqu'au premier coup d'œil, cet ouvrage ne paroisse point donner de prise à la critique, il est néanmoins certain qu'on en pourroit tirer des inductions très-scabreuses.

OBSERVATIONS

*Sur la nouvelle Grammaire de M. l'Abbé G****

ON ne sçauroit refuser à cette Grammaire le mérite d'être véritablement originale, & de ne ressembler à aucune de celles qui ont parû jusqu'ici. On ne peut même dis-

dans les mots *vray*, *guay*, *j'allay*, *j'iray*. Que

convenir qu'elle ne ſoit très recherchée, très-approfondie, & d'autant plus philoſophique qu'elle n'admet point d'autres règles que l'uſage, & quelle rend raiſon de toutes ces manieres de parler, que les autres Grammairiens traitent de bizareries & de caprices de langues, faute de les pouvoir accorder avec les principes de la ſintaxe latine. Mais il faut avouer auſſi qu'elle eſt un peu trop abſtraite & trop métaphiſique pour être à la portée de tout le monde; & qu'on y trouve des points eſſentiels auxquels on a de la peine à ſe prêter, tels que celui des articles, & celui des particules. En effet, qu'eſt-ce qu'un mot ſervant uniquement à diſtinguer les choſes & à les annoncer, avant que de les dénommer? Je doute qu'une telle définition de l'article, en donne une idée claire. Et à l'égard des particules, ſi leur nature conſiſte à ne pouvoir être raportées à aucune des claſſes des autres mots; je ne vois pas pourquoi l'auteur regarde comme des particules, toutes les eſpèces de juremens, tels que *jarni*, *morbleu*, *diable*, &c. ainſi que les termes d'affirmation, de négation, & de doute, *oui*, *non*, *peut-être*, & une infinité d'autres mots, comme *voici*, *voilà*, *tout-beau*, *courage*, *hola*; que l'on peut rapporter à la claſſe des adverbes. Je ne con-

piers, c'eſt préciſément tout le contraire de

prens pas non plus, pourquoi il s'eſt donné la peine d'inventer un grand nombre de nouvelles dénominations qui ne ſont ni plus claires ni plus expreſſives que les anciennes, & parmi leſquelles il y en a même de plus propres à confondre les idées qu'à les diſtinguer. Mais ce qui fait le plus de peine dans cette ouvrage, & qui a ſans doute le plus couté à l'auteur. C'eſt le ſtile figuré & le ton plaiſant dont il tâche de tems en tems d'égayer ſa matiere, & qui s'eloigne autant du ſimple & du naturel, qu'il approche de l'affecté & du précieux. Enfin quoique cet ouvrage ſoit en général bien écrit, & très-ſoigné, on ne laiſſe pas d'y trouver des manières de parler vicieuſes, de mauvaiſes prononciations, de faux principes d'ortographe, des exemples trop libres & indécens, & un grand nombre d'expreſſions impropres & trop métaphoriques.

EXEMPLES.

Des manières de parler vicieuſes.

(a) » Les mots deſtinés à marquer l'action » & les événemens, *ſoit dans la morale com-*

(a) Vol. page 42.

ma

pas même devant une voyelle, comme

» *me dans la phyſique.* » *Rem.* Il faudroit, ce me ſemble, ſupprimer le mot *ſoit*, ou le répéter, & dire ſoit dans la morale, ſoit dans la phyſique, ou bien ſimplement, dans la morale comme dans la phyſique.

(*a*) » Et peut-on changer d'état ſans événe- » ment, ou ſans action, *ni produite ni ſouffer- te?* *Rem.* Il me ſemble qu'il faut dire *ou produite, ou ſoufferte.*

(*b*) » Engagé à un travail pénible *dont je* » *doute fort du ſuccès.* » *Rem.* Ne ſeroit-il pas mieux de dire, *dont le ſuccès me paroît fort douteux*, ou, *bien incertain?*

(*c*) » Servant à nommer une ſorte de mots, & *en caractériſer l'eſpèce.* *Rem.* ne fau- droit-il pas répéter la prépoſition *à*, & *à en caractériſer l'eſpèce.*

(*d*) » Ce qui loin d'en expliquer l'eſſence, » ne ſert qu'à la confondre, & ajouter à cette » premiere confuſion, &c. » *Rem.* C'eſt enco- re la même faute, & on la trouve ſouvent dans l'un & l'autre volume. Il ſemble même que l'auteur en ait voulu faire une regle.

(*e*) » Celui-ci eſt énoncé par la prépoſition » qui eſt la premiere en place, celui-là par la » prépoſition qui ne *marche qu'en ſeconde.* »

(*a*) Page 53. (*b*) Page 408. (*c*) 2. Vol. page 310. (*d*) Page 211. (*e*) Page 242.

(a) N. 364. (b) N. 366. (c) Quantité.

74 *Remarques*

Rem. » On dit bien *marcher en ſecond*, mais » n'allement *marcher en ſeconde* ; ainſi il falloit dire ; *ne marche qu'en ſecond*, ou bien ; *ne marche que la ſeconde.*

EXEMPLES

d'Expreſſions affectées & précieuſes.

» Et nouer entr'eux des habitudes (*a*).

(*b*) » La prononciation en conſtitue la for- » [illegible] ; & en fait *le pinceau de l'eſprit.*

» Il arrive d'autrefois que la voyelle en » a pluſieurs (conſones) *attachées à ſon ſervice*, » & ne forme qu'une ſyllabe *avec tout leur* » *cortége.* »

(*d*) » Une troiſiéme ſorte de mots qui » ſans être dénominations en ſont néanmoins » le ſervice, & ne figurent dans le diſcours » que commme *des vicegerents.*

(*e*) » Le ſourd cherche à *s'entretenir par* » *l'œil*, ne le pouvant pas par l'oreille ; le ſo- » litaire n'a pu ſe paſſer *d'une compagnie par-* » *lante*, dans la fuite même de tout commer- » ce avec l'eſpèce humaine.

(*f*) » L'aſpect d'un écrit anime l'ame ; la

(*a*) I. vol. page 2. (*b*) Page 7. (*c*) Pag. 11. (*d*) Page 47. (*e*) 2. Vol. page 325. (*f*) Page 326.

ſieurs conſonnes de ſuite.

» ſait agir, & pour ainſi dire, vivre par les » reſſorts de la curioſité.

(*a*) » Il faut diſtinguer ces caractères par » leurs eſpèces, connoître *le nombre*, la va- » leur & l'*emploi de chacun.* » *Rem.* peut-on dire le nombre de chacun?

(*b*) » L'accent circonflèxe eſt l'*unique* & » *univerſel héritier de l's* inutile & retranchée.

EXEMPLES

Trop libres & indécents.

(*c*) » La Lemaure ſoutenoit par la beauté » de ſa voix, les mauvais opéras.

(*d*) » La Lecor, Lantonia & autres de cette » étoffe peuvent faire des paſſions; mais elles » en fixent toujours les bornes à celles de la » libéralité de leurs amans.

(*e*) » La Fillon a été la plus fameuſe & la » plus aviſée de toutes celles qui ont tenu de » notre tems académies de filles.

(*f*) » Donne-moi ton cœur, le reſte ne » tardera guères.

(*g*) » Sans le jeu, l'amour, & la table; que » deviendroit le commerce du monde? Vivre » ſans paſſions c'eſt vivre ſans plaiſirs

(*a*) Page 227. (*c*) Page 419. (*e*) 1 Vol. Pag. 210. (*d*) Ibid. (*e*) Ibid. (*f*) Page 319. (*g*) 2. Vol, page 258.

o . Il eſt faux que l'*a* de tous les mots terminés en *ave*, ſoit long, excepté celui de

EXEMPLES

De nouvelles dénominations, plus propres à confondre les idées, qu'à les diſtinguer.

Les termes de *ſyllabiques* & *d'ortographiques* dont l'auteur ſe ſert pour diſtinguer les vraies diſtongues des fauſſes, c'eſt-à-dire, celles qui font entendre deux ſons, de celles qui n'en font entendre qu'un, quoiqu'elles s'écrivent comme les premieres par deux ou trois voyelles, me paroiſſent plus propres à les confondre qu'à les diſtinguer, puiſque l'accent que chacun de ces mots préſente naturellement, convient également aux unes & aux autres.

On en peut dire autant de la dénomination de *ſon euphonique*, & de *combina ſon ſonoriſique* qu'il emploi pour déſigner les lettres *s* & *t* qu'on insère, quelquefois entre-deux voyelles pour en adoucir la prononciation ; & l'*m* & l'*n* que l'on joint avec toutes les voyelles pour en changer le ſon & les rendre nazales, ne me paroit pas plus juſte ni moins équivoque, puiſqu'elle peut convenir également à toutes les combinaiſons impropres de voyelles, & ſur-tout à celles de l'*eu* & de l'*ou*

pour en faire des sons simples & différens de celui des autres voyelles.

EXEMPLES

De mauvaises prononciations.

(*a*) Il n'est point vrai que le premier *e* des mots *collége*, *piége*, *siege*, *privilége*, soit un *è* ouvert, comme le prétend l'auteur, & que ce soit une prononciation normande que de le prononcer avec un *é* fermé.

(*b*) Il n'est point vrai non plus que le premier *e* du mot *femme* se prononce séparément de l'*m*, & presque comme un *a*; car c'est un véritable *a* que cet *e* joint avec l'*m*, comme dans le mot solemnel qu'on prononce solanel.

(*c*) Il est pareillement faux que le son de la diftongue occulaire *eu*, tienne de celui de l'*e*, & de celui de l'*u*, pris séparément; car c'est un son simple & tout différent.

(*d*) » N, outre sa destination naturelle sert » à former un son nazal dans un *incorporé*, » *innocent*, & dans tous les mots où étant » initiale, elle a un sens privatif, quoiqu'elle

(*a*) 2. Vol. page 341. (*b*) Ibid. (*c*) Page 345. (*d*) Page 382.

part ſoit un futur, mais ſeulement qu'on em-

* N. 132.

» ne ſoit pas ſuivie d'une autre conſone, ni » même de ſa réduplicative, *inévitable*, *inal-» térable*, *inopiné*, *ineſable*, *inuſité*. Cette déciſion de l'auteur eſt abſolument fauſſe & contraire à l'uſage, car il eſt certain, qu'à l'exception du mot *incorporé* où l'*in* nazal ſe fait ſentir, c'eſt un *i* pur qui ſe fait ſentir dans tous les autres, que l'on prononce *i-nocent*, *i-névitable*, *i-naltérable*, *i-nopiné*, *i-neſable*, *i-nuſité*; en ſéparant l'*n* de l'*i* pour la joindre avec la voyelle ſuivante.

P. 372. Pour diſtinguer le *ch* du mot *cheval*, du *ch* du mot *cherſoneze*, l'auteur voudroit qu'on écrit ce dernier mot par un *k* & une *h*, *kherſoneze*; mais pourquoi y joindre une *h*, le *k* ſeul ſuffiroit.

EXEMPLES

De faux principes d'ortographe.

Vol. 2. *P.* 404. Pour diſtinguer auſſi l'*h* aſpirée de celle qui ne l'eſt pas; l'auteur rappelle le point proſodique qu'il avoit propoſé dans ſon ancien traité de l'ortographe Françoiſe, & voudroit qu'on le plaçat ſous l'*h* aſpirée; mais il vaudroit mieux, ce ſemble, la placer ſous celle qui ne s'aſpire point, & ſous toutes les autres lettres inuti-

cin-

modification *que l'on ſoit ſage.* Cependant

(a) N. 135. (b) N. 137. (c) N. 156.

les, pour empecher de les prononcer, en attendant que l'uſage achéve de les ſuprimer entiérement.

P. 365. A l'égard du principe de redoubler la conſone pour avertir que la voyelle précédente eſt brève, je n'en connois point de plus faux, de plus inutile, ni de plus déraiſonnable: de plus faux, puiſqu'il y a un grand nombre de mots où la conſonne redoublée n'empéche pas que la voyelle précédente ne ſoit longue, comme dans *flamme*, *groſſe*, *laiſſe*, *baſſe*, *ceſſe*; de plus inutile, puiſque l'accent circonflexe étant employé ſur les voyelles longues, il eſt inutile d'établir un autre ſigne pour diſtinguer les brèves; & enfin de plus déraiſonnable, puiſque ne pouvant ſervir à diſtinguer toujours les voyelles brèves des longues, ce redoublement de conſone ne ſert de plus qu'à confondre les occaſions où il ne faut prononcer qu'une des deux conſones, avec celles où il les faut prononcer toutes deux, comme dans les noms propres, *Pallas*, *Apollon*, *Varron*, *Pirrus*, & dans les futurs de l'indicatif, & les inparfaits du ſubjonctif de certains verbes, *je mourrai*, *je courrai*, *je mourrois*, *je courrois*, &c. Et il eſt étonnant que M. l'Abbé Girard, qui a ſécoué tant de préjugés des autres

noms,

Grammaires, en ait conservé un aussi contraire à la raison que celui-ci. Mais il est encore plus surprenant qu'un homme de son caractere, ait employé dans ses exemples, non-seulement des mots obscènes & scandaleux, mais encore des maximes suspectes & dangereuses telles que celles qu'on trouve aux pages 69. & 99. du I. volume & aux pages 172. & 195. du II.

REMARQUES

SUR LA TRADUCTION DE L'APPENDIX,

du P. Jouvanci, par M. Du Marsais.

M. Du Marsais devoit naturellement prendre plus de soin du fond de l'ouvrage, que des ornemens qui l'accompagnent. Cependant il semble qu'il se soit moins embarrassé de la pureté du stile, & de la justesse des remarques, que de la beauté des vignettes, & du dessein des lettres grises; & soit que ce soit la gêne de la traduction, ou son Principe des Supplémens, qui en soit cause; son texte le plus élégant est rempli non-seulement de mauvaises phrases, & d'expressions impropres, mais encore de notes qu'il

auroit mieux fait de rejetter à la marge, & qu'on ne ſoupçonneroit pas * devenir d'un eſprit auſſi philoſophique que le ſien.

Pag. 4. Titanus ſenſit dolum. *Titan découvrit cette fourberie.* Il ſeroit mieux de dire *la fourberie*, que *cette fourberie ;* mais le mot *de fourberie* n'eſt pas le terme propre ; & j'aimerois mieux dire *s'apperçut de la fraude.*

P. 5. *Jupiter lui oteroit le royaume.* On dit *détrôner quelqu'un, lui enlever la couronne ;* mais on ne dit point *lui ôter le royaume.*

P. 6. *Et l'aſſocia même à ſon régne.* On dit bien aſſocier à l'Empire, mais non *à ſon empire ;* & encore moins *à ſon régne.*

P. 11. Quia terra ſtat librata à ſuis ponderibus, *parce que la terre ſoutenue par ſon propre poids, demeure toujours dans une ſituation uniforme. Soutenue par ſon propre poids*, rend très-mal *librata à ſuis ponderibus*, & le mot d'*équilibre* eſt le terme qu'il falloit employer. *Demeure toujours dans une ſituation uniforme*, ne rend pas mieux le *ſtat ;* car ce mot ſignifie proprement *demeure en repos ;* & il ne

* P. 1. Duo eius filii, (Saturnus & Titanus) *deux de ſes fils, dont l'un s'appelloit le Tems ou Saturne, & l'autre Titan.* On ne peut dire en françois, *deux de ſes fils*, que lorſqu'il y en a pluſieurs autres ; & la fable ne donne point d'autres enfans au ciel que Saturne & Titan.

s'agit point ici du mouvement de la terre, ni de son parallélisme.

P. 11 *On peignoit aussi des bêtes à ses côtés.* Ne seroit il pas mieux de dire des animaux?

P. 13. *Ils devenoient furieux*, (en parlant des Prêtres de Cybèle) pour *Ils entroient en fureur.*

P 14. *Ils avoient élevé Jupiter*, (en parlant des mêmes) ne diroit on pas que tous les Prêtres de Cybèle avoient élevé Jupiter? cet *Ils* ne doit se rapporter qu'aux seuls Corybantes.

Ibid. *Ou parce que comme*, revenant trop souvent.

Ibid. *Avec des cris sans ordre*, pour des cris tumultueux.

P. 16. *Cybèle fut fille de Saturne & d'Ops*, pour étoit fille de Saturne & d'Ops.

P. 18. On gardoit un silence incroyable, & un *grand secret*, *& c'eût été un crime des plus grands que de rapporter un mot de ce qui s'y étoit passé.* Ne seroit il pas mieux de dire, que d'en divulguer les mistéres, ou d'en réveller les moindres circonstances.

P. 19. Arvis quæ tunc ambiebantur à supplicantibus. *En effet pendant ces fêtes on faisoit des processions autour des campagnes.* Pourquoi cet *en effet?* & *autour des terres*, ne

vaudroit il pas mieux qu'*autour* des campagnes ?

P. 20. Diviſit regnum mundi cum fratribus, ità ut ſibi cœlum vindicaret, aquas Neptuno, inferos Plutoni regendos permitteret. *Il partagea l'Empire du monde avec ſes freres. Il garda le ciel pour lui, il donna l'empire des eaux à Neptune, & celui des enfers à Pluton.* En coupant ainſi cette phraſe, on ne rend point le ſens de l'*ità ut*, ni du *permitteret*; ainſi j'aimerois mieux dire, il partagea l'Empire du monde avec ſes freres, *mais à condition* que le ciel lui demeureroit, & *qu'ils ſe contenteroient de régner* l'un ſur les eaux, & l'autre dans les enfers.

P. 22. Tellus gigantes procreavit, la terre *produiſit* les géants, pour *enfanta* les géants, qui à montibus congeſtis in cumulum obruti... dedêre pœnas Jovi. *Ils furent la victime de leur préſomption.* Eſt une traduction bien foible & bien libre de *pœnas dedêre.*

P. 22. Eum imitatus Prometheus, *Prométhée ayant voulu l'imiter*, pour *à ſon exemple, à ſon imitation* Prométhée, &c.

P. 23. *Addidit vulturam qui laniaret viſcera innovos cruciatus renaſcentia*, mit auprès de lui un vautour pour lui déchirer les entrailles. *Il s'en formoit toujours de nouvel-*

les qui ne faiſoient que ſervir de matiére à de nouveaux tourments pour le malheureux Prométhée ; car à meſure qu'elles renaiſſoient, le vautour ne manquoit pas de les lui déchirer. Quelle longue périphraſe pour rendre in novos cruciatus renaſcentia ! pourquoi prendre ce tour direct, *il s'enformoit toujours de nouvelles ?* & cette froide explication, *car à meſure qu'elles renaiſſoient, le vautour ne manquoit pas de les* déchirer ? cet *in novos cruciatus renaſcentia*, ne pouvoit-il pas ſe rendre plus vivement par *qui lui déchiroit les entrailles à meſure qu'elles renaiſſoient, pour lui faire éprouver de nouveaux tourmens ?*

Ibid. Et virent avec douleur qu'il vouloit s'attribuer à lui ſeul le droit de former des hommes, le terme de *ſe reſerver*, ne ſeroit-il pas plus propre que celui *de s'attribuer* ?

P. 24. Ouvrit cette boëte, & d'abord que cette boëte fut ouverte, les maux de toute eſpéce qui y étoient renfermés en ſortirent, & ſe répandirent ſur toute la face de la terre. Ce tour direct n'a-t-il pas l'air froid, niais, & languiſſant ? & ne ſeroit-il pas mieux de dire, *& ne l'eût pas plûtôt ouverte, que les maux de toute eſpéce en ſortirent, & ſe répandirent*, &c ?

P. 25. *Et à Neptune le rivage de la mer*

& le soin de la marine. Que veut dire ici le soin de la marine ? il n'est point dans le latin ; & d'ailleurs comment peut-on dire du partage d'une isle, que l'un en eût la partie Orientale, l'autre la partie Occidentale, & le troisiéme le rivage de la mer ? Ce troisiéme-là renfermeroit les deux autres.

P. 26. *Opimus est un mot latin*, &c note de quatre lignes, qui ne devroit point être insérée dans le texte, & qui en coupe le sens.

P. 32. On l'appelloit au contraire Quirinus (Mars) lorsqu'il étoit tranquile & paisible. Ce dernier mot vient du mot Sabin *Curis* ou *Quiris*, qui signifie une hasle ou javelot. Il ne falloit pas ajouter ou *javelot*, ou bien dire un javelot sans fer ; car il s'agit là de l'hasle pure, c'est-à-dire non ferrée, autrement il n'y auroit pas de rapport entre le *Tranquillus*, & le *Quirinus* ; & c'étoit la matiere d'une bonne note.

P. 34. *affermit l'isle de Délos & la fit paroître sur l'eau.* Cette derniére partie de la phrase, ne rend point *& jussit emergere.* D'ailleurs *paroître sur l'eau*, est une expression basse & proverbiale.

P. 39. Appollon ne recouvre pas seulement son premier » Rang, mais il en augmente de beaucoup la gloire ; car il fut

» chargé dans le ciel de distribuer la lumiére » à l'univers, ce qu'il faisoit aussi auparavant. En ce cas, je ne vois pas en quoi pouvoit consister cette augmentation de gloire ; & c'est-là un des endroits du texte, qui auroient eû besoin de quelque explication, ou de quelque correction.

P. 40. *Tel fut l'emploi d'Apollon dans le ciel.* Supplément inutile, & qui ne conviendroit qu'après une longue énumération de fonctions différentes.

P. 41. *Parmi les enfans d'Apollon*, *parmi* pour *entre.*

P. 44. *Qui* (le temple d'Ephèse) *a été mis au nombre des sept merveilles du monde, & qui fut brûlé par Erostrate.* Pourquoi lier cette longue note au texte? n'eût-il pas été mieux de l'en détacher ?

P. 47. Les Bacchantes avoient les cheveux épars, & faisoient *des cris extraordinaires.* Est-ce qu'il y en avoit d'ordinaires?

P. 51. Ut vinum aquâ temperandum docerent *C'est une leçon qui nous apprend à mettre de l'eau dans notre vin.* Je suis surpris qu'il n'ait pas dit *à baptiser notre vin.* Cette maniére de parler n'est-elle pas trop familiére, & ne s'employe-t-elle pas mieux au figuré qu'au propre ?

P. 54. Indè factum ût virgam gemino angue circum ſuſo inſignem gereret. *De-là vient* qu'il portoit un grand bâton entouré de deux ſerpens. *Un grand bâton* rend fort mal *virgam inſignem.* Cette épithéte n'a point de rapport à la longueur de la verge, mais à ce qui la rendoit remarquable, c'eſt à-dire aux deux ſerpens dont elle étoit entrelacée ; car c'eſt le terme dont il faut ſe ſervir pour déſigner la verge de Mercure, & pour la diſtinguer de celle d'Hygie, qui étoit entourée d'un ſerpent.

P. 55. Apud Romanos, *parmi les Romains.* M. du Marſais employe trop ſouvent le mot de *parmi*, pour celui d'*entre*, ou de *chez*. Parmi les enfans d'Apollon, parmi les Grecs, parmi les Romains. Ces mots ne ſont pas toujours ſinonimes. On dit bien parmi les Grecs, il y avoit des gens qui, &c. mais quand il s'agit d'un uſage général & commun à toute la nation, je doute que ce ſoit le terme propre.

P. 56. *Elles n'avoient ni pieds ni mains.* Cette expreſſion en parlant des ſtatues de Mercure, ne me paroît pas donner une idée aſſez juſte de ces ſtatues qui ſe terminent en gaîne, que nous appellons des Termes ; &

c'eſt ainſi qu'il falloit traduire & *vocabantur ſterilæ.*

P. 58. *Parce que d'abord après que Vénus eût été produite de l'écume de la mer*, &c. je ne comprens pas comment M. du Marſais a pû mettre tout de ſuite ces trois adverbes *parce que, d'abord, après que*; il faut avoir l'oreille bien peu délicate, pour n'en être pas choqué.

P. 61. De Nérée & de Doris vinrent les Nymphes dont les unes étoient appellées Néréides, *d'autres s'appelloient naïades. d'autres pour les autres s'appelloient Nayades.*

P. 66. Plutonis adminiſtræ Parcæ. *Les trois Parques étoient dans la dépendance de Pluton.* Il me ſemble que c'eſt rendre aſſez mal *l'adminiſtræ.*

P. 84. Note. Mais c'eſt peu connoître les hommes que de penſer que l'idolatrie ſe ſoit répandue ſur la terre par imitation. Les hommes en trouvérent la ſource dans la corruption de leur cœur, & ſur-tout dans la foibleſſe & le déréglement de leur imagination. On a trouvé l'idolatrie établie dans » L'Amérique, où il n'y a guères d'apparence qu'on eût jamais ouï parler de Ninus. Cela prouve-t-il que l'imitation, la communication, & la contagion de l'exemple n'eſt point contribué

à

(d) Page 211. (e) Page 242.

à ſon progrès dans l'ancien & le nouveau monde ?

P. 109. Pirithoüs ſecondé par Théſée, punit comme il convenoit, leur inſolence & *leur libertinage* (. *Ac libidinem*) le terme de libertinage ne convient guères en cette occaſion, & ſignifie plûtôt une habitude qu'un ſimple acte de violence tel que celui dont il s'agit.

P. 125. Sémélé ayant voulu *voir Jupiter la foudre à la main*, Cette expreſſion eſt trop familiére, & réveille l'idée de voir quelqu'un le verre à la main. Il valloit mieux dire, *voir Jupiter armé de la foudre.*

P. 162. On dit que dans cette guere le nombre des morts du côté des Grecs ſe montoit à 886000. hommes, & que les Troyens avant la priſe de leur ville en avoient perdu 676000. C'étoit au ſujet de ce nombre exorbitant de morts, qu'il étoit bon de faire une remarque critique ſur les exagérations poëtiques.

P. 173. Uliſſe leur défendit expreſſémens *de toucher au ſacré troupeau.* Quoique cette traduction ſoit fidelle & littérale, le terme de *ſacré troupeau*, ayant parmi nous, une autre acception, je ne ſai s'il ne valloit pas mieux s'en abſtenir, ou du moins mettre

(a) I. vol. page 2. (c) Page 7. (e) Pag. 11.
(d) Page 47. (e) 2. Vol. page 325. (f) Page 326.

l'adjectif après le substantif, & dire *au troupeau sacré.*

REFLEXIONS CRITIQUES,

sur les Règles de la versification.

IL ne s'agit point de savoir si les vers sont plaisir ; mais de démêler les vraies causes du plaisir que font les vers, & la part que la versification y peut avoir, car on ne pourroit douter que différentes choses ne contribuent à ce plaisir, & que les unes n'y contribuent plus que les autres.

Tout le monde convient, par exemple, que c'est du fond des choses, c'est-à dire de la justesse & de la vivacité des pensées que les vers tirent leur principale beauté. On convient aussi que l'élégance du stile, c'est-à-dire le choix des tours & des expressions, contribue beaucoup à en augmenter le mérite. Enfin l'on ne peut nier que le nombre & l'harmonie, résultant des sons les plus propres à flater l'oreille, indépendamment du sens & du stile, n'y ajoutent encore un nouvel agrément.

page 258.

Mais malheureuſement ces trois choſes ſont communes à la proſe & aux vers, & ne dépendent point de la verſification. Il eſt vrai qu'on s'imagine ordinairement que la derniére ; c'eſt à-dire l'harmonie, eſt plus parfaite & ſe fait mieux ſentir dans les vers que dans la proſe, mais c'eſt une erreur. Le reſte ſuppoſé égal ; la meſure du vers n'y peut ajouter que de l'uniformité & de la monotonie, plus propres à cauſer de l'ennui & du dégoût, que du plaiſir. Dans la proſe au contraire, le choix & l'arrangement des mots étant plus libre, il en doit réſulter des meſures plus variées, & par conſéquent plus agréables à l'oreille ; & c'eſt ce qu'on éprouve en effet dans le Télémaque, où ces trois choſes ſe trouvent ſi bien réünies, qu'elles ſemblent ne laiſſer rien à déſirer.

Voyons donc quel nouvel avantage ce Poëme pourroit tirer du ſecours de la rime, de la meſure du vers & de ſon repos, & du ſoin d'éviter les hiatus & les enjambemens ; car c'eſt à quoi ſe réduiſent toutes les régles de notre verſification. Mais pour ne rien confondre, examinons chacune de ces régles ſéparément ; & comme il s'agira dans cette analiſe, de voyelles de conſonnes & de ſyllabes, ne craignons point de rappeller ici trois prin-

voyelles, & ſur-tout à celles de l'*eu* & de l'*ou*

cipes de Grammaire qui auront dans la ſuite leur application. Le premier eſt qu'une conſonne ne ſauroit ſe prononcer que par le ſecours d'une voyelle. Le ſecond que c'eſt par le ſecours d'une voyelle ſuivante & non d'une voyelle précédente, qu'une conſonne peut ſe faire entendre. Et le troiſiéme que ce n'eſt que par le moyen d'un petit *e* muet, ſoit qu'on l'écrive ou qu'on le ſupprime, qu'on peut faire ſentir une conſonne finale devant une autre conſonne, & prononcer deux ou trois conſonnes de ſuite.

Cela poſé, examinons maintenant ſi la rime priſe ſéparément, & conſidérée en elle-même peut être une cauſe réelle & Phyſique de plaiſir. Mais premiérement, ſi le retour des mêmes ſons, ſi les mêmes déſinances étoient une cauſe réelle de plaiſir, ce plaiſir ſe feroit ſentir dans la proſe comme dans les vers, & dans les vers grecs & latins, comme dans les vers françois; & c'eſt ce qui n'arrive pas, car non ſeulement la rime n'y fait point de plaiſir, mais on peut dire même qu'elle y eſt inſupportable. D'où vient cette différence? Avons nous une autre oreille pour la proſe que pour les vers, & pour les vers grecs & latins que pour les vers françois? On n'en peut donner d'autre raiſon, ſi ce n'eſt que la

rime dans la proſe eſt une marque de négligence, & que dans les vers elle eſt un effet de l'art. Mais c'eſt juſtement ce qui prouve que le plaiſir qui en réſulte, n'eſt point un plaiſir réel & Phyſique, mais un plaiſir de convention & purement arbitraire.

Secondement, rien n'eſt plus vague que les régles que l'on ſe preſcrit ſur la rime, ni moins conſéquent que l'uſage qu'on en fait. Car je voudrois bien qu'on m'aprît ſi la rime eſt faite pour les yeux ou pour l'oreille? ſi les voyelles longues & les voyelles bréves riment enſemble? & ſi on peut faire rimer une diftongue avec la derniére des deux voyelles dont elle eſt compoſée? On ne ſauroit là-deſſus éviter de tomber en contradiction. Car ſi c'eſt aux yeux à juger de la rime, pourquoi en employe-t-on une infinité qui ne ſont bonnes que pour l'oreille, & qui ne riment point aux yeux, comme *être* & *paroître*, *naître* & *connoître*? & ſi c'eſt à l'oreille d'en juger, pourquoi fait-on difficulté d'en employer un grand nombre d'autres qui ſont parfaites pour l'oreille, uniquement parce qu'elles ne riment point aux yeux, comme *j'aimois* & *jamais*, *ferois* & *forêt*? Si les voyelles longues riment avec les bréves, pourquoi n'oſe-t-on faire rimer *tache* & *tâche*, *jeune* & *jeûne*? &

ſemble, la placer ſous celle qui ne s'aſpire point, & ſous toutes les autres lettres inuti-

ſi elles ne riment pas, pourquoi employe-t-on ſans ſcrupule celles de *traces* & *graces*, *Grèce* & *preſſe*? Enfin ſi l'on peut faire rimer une diftongue avec la derniére des deux voyelles dont elle eſt compoſée, comme *cieux* avec *eux*, *pourſuite* avec *évite*? pourquoi ne fera-t-on pas rimer *joye* avec *haye*, *rien* avec *frein*?

Troiſiémement, les yeux & l'oreille ne ſont pas mieux d'accord ſur la différence des rimes maſculines & des rimes féminines. Car ſi les conſonnes finales ne peuvent ſe faire entendre, comme nous l'avons remarqué, que par le ſecours d'un petit *e* muet; ſoit qu'on l'écrive, ſoit qu'on le ſupprime, cet *e* muet ne fait-il pas toujours pour l'oreille une rime féminine? Quelle différence l'oreille peut-elle appercevoir dans la prononciation de *bal* & *bale*, *ſommeil* & *ſommeille*, *encor* & *encore*, *feuil*, & *feuille*, *vis* à écroue & *vice vitium*? Cependant les unes ſont employées pour maſculines, & les autres pour féminines; preuve qu'il n'y a rien de fixe & de déterminé ſur la nature de la rime, & que l'uſage en eſt purement arbitraire.

On en peut dire autant ſur la meſure du vers. Car premiérement, comme ce n'eſt point par la quantité, c'eſt-à-dire par le tems

Il n'est étonnant que M. l'Abbé Girard, qui a secoué tant de préjugés des autres

qu'on employe à le prononcer, que le vers se mesure, mais uniquement par le nombre des syllabes dont il est composé, de quelque différente longueur qu'elles puissent etre; il s'ensuit qu'il n'y a point de vers d'égale durée & de même mesure.

Secondement, ce qu'on entend par syllabe, est bien arbitraire; car il y a telle syllabe d'usage, qui est réellement composée de trois ou quatre syllabes Physiques, comme celles qui sont formées de diftongues, ou de simples voyelles avec deux ou trois consonnes qui se prononcent, telles que la premiére des mots *structure*, *extrême*, qui pourroient à la rigueur s'écrire comme ils se prononcent; seterqueture èqueseterême, en passant rapidement sur ces *e* muets.

Troisiémement, lorsque ces *e* muets qui servent à prononcer plusieurs consonnes de suite, s'écrivent & frappent les yeux, comme dans les mots *resemeler*, *redevenir*; alors quoique ces *e* muets ne se fassent pas plus sentir à l'oreille, que lorsqu'on les supprime, on en fait autant de syllabes différentes; & ces syllabes dans l'usage, sont équivalentes à celles qui sont composées de diftongues, ou d'une seule voyelle avec deux ou trois consonnes. De maniere qu'il y a dans nos vers

ſions impropres, mais encore de notes qu'il

des ſyllabes dont la longueur eſt double & triple des autres, & qui ſont entre elles par rapport au tems & à la durée, ce que les croches & les doubles croches ſont aux noires & aux blanches dans la Muſique.

On niera peut-être la conſéquence, en ſoutenant avec quelque gens prévenus, qu'il n'y a point de quantité en françois. Mais c'eſt une erreur dont il eſt aiſé de revenir, des qu'on veut bien y faire réfléxions ; car pour peu que l'on ait d'oreille, on s'apperçoit aiſément que nous avons non ſeulement des longues & des brèves, comme les Grecs & les Latins, mais encore des ſyllabes de cinq ou ſix longueurs différentes, comme on peut voir par les mots *cé*, *cét*, *ſo't*, *cés*, *c'eſt*, *ſoient*, qui ne ſont à proprement parler, que la même ſyllabe plus ou moins ouverte, & plus ou moins alongée.

Enfin ſi l'on ne peut diſconvenir de l'inégalité de nos vers, on ne manquera pas de dire pour la juſtifier, que c'eſt un inconvénient qui ſe trouve auſſi dans les vers grecs & latins, puiſqu'il s'y rencontre comme dans les nôtres, des ſyllabes compoſées de diſtongues & de deux ou trois conſonnes. Mais il y a une grande différence. La meſure des versgrecs & latins dépendant uniquement de

la

fable ne donne point d'autres enfans au ciel que Saturne & Titan.

la longueur des ſyllabes, & du tems qu'on employe à les prononcer, il importe peu que la meſure ſoit remplie par une blanche ou par deux noires, ou par une noire & deux croches, puiſque cela revient au même, par rapport au tems, & ne change rien à la durée du vers. Au lieu que la meſure des nôtres dépendant uniquement du nombre des ſyllabes de quelque longueur qu'elles ſoient, & les ſyllabes d'uſage étant quelquefois compoſées de trois ou quatre ſyllabes Phyſiques, il s'enſuit qu'il y a tel de nos vers qui n'ont à la rigueur que douze ſyllabes, comme ceux qui ſont remplis de voyelles ſimples & d'*e* muets; & d'autres qui en ont juſqu'à dix-huit ou vingt, comme ceux qui ſont remplis de diſtongues, de doubles & triples conſonnes, & de conſonnes finales qui ſe prononcent devant une autre conſonne, & c'eſt ce qui fait que nous n'avons point de vers égaux.

A l'égard de l'hiatus, il n'y a point de régle qui ſoit plus fauſſe dans la Théorie, & plus démentie dans la Pratique. Car premiérement, je voudrois bien ſavoir ſi notre oreille eſt plus choquée de la rencontre de deux voyelles entre deux mots différents, que dans le millieu du même mot? & ſi par exemple les

des procès dans autour des campagnes. Pour-
quoi cet *en effet ? & autour des terres*, ne

trois petits mots *il y a*, nous affectent plus désagréablement que le nom propre *Ilia ?*

Secondement, je demande si les voyelles qu'on appelle nazales, ne sont pas des sons simples comme les autres, quoiqu'elles s'écrivent avec une *n*, ou une *m* ? & si lorsque l'*n* ou l'*m* avec lesquelles elles s'écrivent, & les autres consonnes qu'on y ajoute quelquefois, ne se prononcent point devant une voyelle, comme dans *Adam hureux*, *saison avancée*, *camp ennemi*, *plomb homicide* ; elles ne sont pas de vrais hiatus avec cette voyelle ? & s'il peut y avoir d'hiatus plus formel & mieux marqué que celui du *oui*, *oui*, dont nos meilleurs Poëtes se permettent l'usage ?

Troisiémement comment peut-on s'imaginer sauver l'hiatus, par le moyen de l'élision, lorsque la premiére des deux voyelles est suivie d'un *e* muet, comme dans *vie innocente*, *destinée affreuse ?* Car enfin cet *e* muet se fait sentir à l'oreille, ou ne s'y fait pas sentir. S'il ne se fait pas sentir, en ce cas l'hiatus est le même que si cet *e* muet ne se trouvoit point entre les deux voyelles ; & s'il se fait sentir, loin de sauver le premier hiatus, il en produit lui-même un second, & quelquefois un troisiéme, comme dans ces vers d'Andromaque,

entrailles. *Il s'en formoit toujours de nouvel-*

Je deffendrai ſa vie au péril de mes jours...
On craint qu'avec Hector, Troye un jour ne renaiſſe.

où l'on entendroit en ce cas, *vi eu au, Tro è eu un.* N'eſt-ce pas là un beau moyen d'éviter l'hiatus, ou de le ſauver ?

Je pourrois de même faire voir l'inconſéquence des deux régles du repos, & de l'enjambement. 1°. Parce qu'il y a des vers où il n'eſt point néceſſaire d'obſerver de repos, comme tous les petits vers de ſix, de ſept, & de huit ſyllabes. 2°. Parce que dans ceux même où le repos eſt néceſſaire, il eſt tantôt placé après la ſixiéme ſyllabe, & coupe le vers en deux parties égales; & tantôt après la quatriéme ſyllabe, & coupe le vers en deux parties inégales. 3°. Parce que l'enjambement qu'on évite avec ſoin, & qui ſeroit un défaut dans les vers de douze ſyllabes, eſt non-ſeulement permis, mais fait une beauté dans les vers de dix ſyllabes, & ſur-tout dans les Epîtres & dans les contes.

De tout cela, il réſulte que les régles de la verſification n'ont rien de fixe & de déterminé; qu'à la rigueur il n'y en a aucune qui ne ſoit démentie par la raiſon & par l'uſage; & que priſe ſéparément & conſidérées en el-

P. 25. *Et à Neptune le rivage de la mer.*

les-mêmes, il n'y en a pas une qui puiſſe être une cauſe réelle de plaiſir.

Mais il faut donc, poura-t-on dire encore, que ce ſoit de leur réunion, que naiſſe le plaiſir que nous fait la verſification; car il eſt bien ſûr qu'elle nous en fait; & une preuve qu'elle nous en fait par elle-même, & indépendamment du ſens & du ſtile; c'eſt que les mêmes choſes qui font plaiſir en vers, ceſſent de plaire, dès qu'on en a rompu la meſure; & fait diſparoître la rime, quoiqu'on en ait conſervé les penſées, les tours, & les expreſſions; comme on le peut voir par la ſcène de Mitridate réduite en proſe, par M. de la Motte.

Je conviens que les vers nous font illuſion, & nous ſéduiſent juſqu'au point de nous faire trouver du plaiſir à des choſes qui ne nous en feroient point en proſe. Mais d'où vient cette illuſion? de ce que notre attention ſe partage entre le fond des choſes, & la nouvelle forme qu'on leur a donnée; & que cette forme qui leur eſt étrangére, eſt un voile qui nous empêche d'en appercevoir les défauts, comme feroit une langue qui ne nous ſeroit pas familiére Car les choſes gagnent ſouvent à être apperçues confuſément.

mente de beaucoup la gloire ; car il fut

Il eſt pourtant vrai que la réunion des régles, en multipliant les obſtacles, augmente le plaiſir de les voir ſurmontés ; une ſeule difficulté vaincue feroit peu plaiſir. Qu'on étende une corde par terre pour danſer deſſus, nous ne daignerons pas ſeulement tourner la tête pour regarder. Qu'on éleve cette corde à cinq ou ſix pieds de terre, la choſe commencera à nous intéreſſer. Qu'on l'éleve encore plus haut, & qu'elle reſte lâche au lieu d'être tendue, c'en eſt aſſez pour nous attacher, & pour nous faire plaiſir. Voilà préciſément l'image de la verſification.

Mais il eſt certain que c'eſt de la force de l'habitude qu'elle tire ſon plus grand avantage ; & l'on peut juger du pouvoir de l'uſage, par ce que nous éprouvons tous les jours au ſujet des modes. Ce qui nous plaît aujourd'hui, nous auroit parû inſupportable, avant que nos yeux s'y fuſſent accoûtumés. A préſent qu'ils y ſont faits, nous ne concevons pas que l'uſage contraire ait pû nous plaire. Il en eſt de même de la verſification à l'égard de la Tragédie. Accoûtumés à la voir toujours en vers, nous n'imaginons pas qu'elle pût réuſſir en proſe. Cependant le vers paroiſſoit encore plus eſſentiel au Poëme Epique, & le Télémaque nous a appris qu'il pouvoit s'en paſſer.

& ne s'employe-t-elle pas mieux au figuré qu'au propre ?

Mais une grande preuve que la verſification ne ſauroit faire de plaiſir indépendamment du ſens, c'eſt qu'on tenteroit en vain pour nous plaire, de remplir des vers des mots les plus harmonieux, s'ils ne formoient point de ſens ; ou ce qui revient au même, que nos plus beaux vers ne feroient aucun plaiſir à un étranger qui n'entendroit point notre langue, & qui n'auroit point d'idée de notre verſification.

Enfin une derniére réfléxion qui confirme tout ce que nous avons dit, c'eſt que la plûpart des hommes ne jugent des vers que par la rime, & ſont ſi peu au fait des régles de la verſification, qu'elles pourroient être toutes violées ſans qu'ils s'en apperçuſſent, en liſant eux-mêmes les vers, ou en les entendant réciter. Or s'ils ſavent ſi peu en quoi conſiſte le vers qu'ils pourroient prendre des vers ſans rime pour de la proſe, & de la proſe rimée pour des vers ; comment peuvent-ils juger des régles de la verſification, & rapporter à l'obſervation de ces régles, le plaiſir que leur font les vers ?

Ce ſeroit trop me défier de l'intelligence du Lecteur, que de développer davantage ces idées, & de donner plus d'étendue à ces réfléxions. C'eſt un canevas que je n'ai fait que tracer, & que je lui laiſſe le ſoin de remplir.

gaine, que nous appellons des Termes ; &

t-il que l'imitation, la communication, & la
contagion de l'exemple n'eſt point contribué

à

tre acception ; je ne sai s'il ne valoit pas mieux s'en abstenir, ou du moins mettre

fens & du ſtile, n'y ajoutent encore un nouvel agrément.

ou-

« lité, de voyelles de consonnes & de syllabes,
ne craignons point de rappeller ici trois prin-

latins que pour les vers françois ? On n'en peut donner d'autre raiſon, ſi ce n'eſt que la

ment avec les bréves, pourquoi n'oſe-t-on faire rimer *tache* & *tâche*, *jeune* & *jeûne*? &

On en peut dire autant ſur la meſure du vers. Car premiérement, comme ce n'eſt point par la quantité, c'eſt-à-dire par le tems

eſt
ms

d'une ſeule voyelle avec deux ou trois conſonnes. De maniere qu'il y a dans nos vers